

VOIR DIRE

15ans

NUMÉRO 92
NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1998
L'EXEMPLAIRE: 4^s

Revue bimestrielle
publiée en collaboration
des associations de sourds
de la province de Québec



15^e anniversaire de fondation du Regroupement des Sourds de la Capitale dignement fêté

5 septembre 1998

15^e anniversaire de parution Hommage aux bâtisseurs et aux bénévoles de Voir Dire

1
9
8
3
-
1
9
9
8

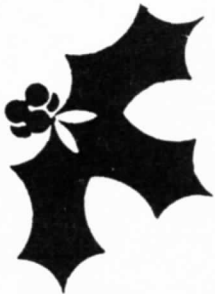


3
o
c
t
o
b
r
e
1
9
9
8

La Commission Nicolet à l'écoute des besoins en mesures d'urgence des sourds et malentendants

1^{er} octobre 1998

JOYEUX NOËL ET MEILLEURS VOEUX 1999 À TOUS LES AMIS DE LA REVUE VOIR DIRE



SOUS-TITRAGE PLUS

félicite l'équipe de la revue
et ses collaborateurs pour le merveilleux travail accompli,
véritable gage des réussites à venir.

À toute la communauté sourde
et malentendante, que 1999
apporte à chacun de petites
comme de grandes joies.



SOUS-TITRAGE PLUS INC.

"On a les mots pour le lire"

1453, rue Amherst, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3L2
Téléphone: (514) 521-4460 / Télécopieur: (514) 521-3985

VOIR DIRE

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Arthur LeBlanc
éditeur et rédacteur-en-chef
 Jeanne d'Arc Paradis-Daigneault
assistante à la rédaction
 Monique Therrien
correctrice
 Anna Sabelli
infographe
 Guylaine Boucher
abonnement et comptabilité
 Jean-Marc Lachambre /
 Claire-Lyne Poirier / Guy Fredette
photographes

COLLABORATEURS:

Gilles Read	Claude Moreau
Marie-Hélène Boulanger	Guy Fredette
Jacinthe Auger	Jacques Vadeboncoeur
Gilles Boucher	Anne Lefebvre
Yvon Mantha	Françoise Léonard

COMPOSITION:

Publications Voir Dire / Compo-GYM Inc.

IMPRESSION:

Imprimerie Omni inc.

ABONNEMENT:

Canada: 20 \$ annuel
 Étranger: 25 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
 Bibliothèque nationale du Canada.
 No. d'enregistrement: 002565
 ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE

65 ouest, de Castelnau, suite 300
 Montréal, Qc H2R 2W3
 Tél.: (514) 279-7609 / Fax: (514) 279-5373

SOMMAIRE

Éditorial	4
La parole est aux lecteurs	5
Processus électoral expliqué en LSQ	5
Souhaits de fin d'année	5
Le CQDA à la Commission Nicolet	6 et 7
Les 15 ans de VOIR DIRE	8 et 9
15e anniv. du Regroupement des Sourds de la Capitale	10 et 11
Nouvelles de l'Étape	12
Nouvelles du 3e Âge-Sourd	13
Page d'histoire de l'Institut des Sourds de Montréal	14 et 15
Le Service de Relais vous informe	16
Votre pharmacienne et vous	17
Nouvelles du Centre Alpha-Sourds	17
Un signe des interprètes	18
VOIR DIRE s'défoule	18
Petites règles du français élémentaire	18
Centre Notre-Dame de Fatima	19
Colloque IRD-UQAM: 5 ans de partenariat	20 et 21
Nouvelles du CLSM et club d'âge d'or	22 et 23
Nouvelles de l'Association des Sourds de Québec	24
Randonnée de l'APADOR	24
Décès, naissances, etc.	25
Nouvelles de Plein Geste	25
Un 30e anniversaire bien réussi!	26 et 27

PAGE COUVERTURE:

Photo du haut: Le 5 septembre dernier à l'Hôtel Plaza de Québec, le comité organisateur du 15e anniversaire du Regroupement des Sourds de la Capitale a offert un cadeau-souvenir à la lieutenant gouverneur, Mme Lise Thibault.

Photo du centre: Lors de la célébration des 15 ans de VOIR DIRE, les bénévoles et membres de l'équipe de rédaction ont été honorés lors d'un souper anniversaire.

Titre du bas: Le 1er octobre dernier, le CQDA a déposé un mémoire au nom des personnes sourdes et malentendantes sur les besoins en mesure d'urgence en présence des commissaires dont le président Roger Nicolet.



Monique Therrien
Rédactrice

55 rang Saint-Hippolyte, c.p. 1087
 Oka (Québec)
 J0N 1E0

ATS: (450) 479-1020

Téléphone et télécopieur

Service-conseil

Rédaction	Communication
Publicité	Curriculum vitae
Secrétariat	Organisation d'événements

Recherche et rédaction

Articles	Compte rendu
Rapport	Réécriture

Traitement de texte

Révision de texte

Traduction

Macintosh laser



Imprimerie OMNI inc.

Jacques Gravel,
 représentant
 (514) 465-0581 (ATS)

3929, boul. St-Jean-Baptiste
 Montréal, Qc H1B 5V4

Tél.: 640-4772 / Fax: 640-5603
 Ligne directe: 1 (800) 330-4772

- ✓ Imprimerie commerciale
- ✓ Matériel publicitaire
- ✓ Matériel de présentation
- ✓ Correspondance commerciale
- ✓ Formulaire
- ✓ Faire-part de mariage
- ✓ Carte de remerciements de deuil

Représentant à votre service
 Service d'infographie
 Service de photocopies



Association des Sourds de la Mauricie, inc.

625, rue Houssart, Cap-de-la-Madeleine, Qc G8T 9C1 / Tél.: (819) 694-0292 (ATS, VOIX et FAX)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1998-1999

Suzanne Rivard, présidente
Jean-Marie Melançon, vice-présidente
Annette Gingras, secrétaire
Dionis Magny, trésorier

Richard Gingras, administrateur
Raoul Poirier, directeur
Micheline Levasseur, directrice
Réjeanne Magny, directrice

Éditorial

L'OPHQ et le travail

Je profite de cette occasion pour parler du travail puisque du 3 au 9 décembre s'est tenue la *Semaine québécoise de l'intégration des personnes handicapées*, une initiative de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ).

Depuis la création de l'OPHQ et la rédaction du fameux document *À part... égale* en 1984, nous avons pu constater une amélioration concrète dans tous les secteurs, sauf celui du travail. L'OPHQ, lui-même, a constaté l'échec dans deux articles parus dans *La Presse* du 28 avril dernier, où il était écrit que l'on n'avait pas obtenu les résultats escomptés en ce qui concerne l'intégration des personnes handicapées au marché du travail. Malgré les mesures incitatives, les employeurs ont continué d'ignorer l'embauche de personnes handicapées. Certains employeurs ne sont même pas au courant qu'il existe des programmes de subvention qui favorisent l'embauche de ces personnes.

Pour le moment, j'aimerais détourner l'attention plus particulièrement sur les personnes sourdes. Pour ce groupe de personnes, la situation se dégrade; elle est pire qu'il y a 20 ans à peu près. Dans le passé, les emplois étaient plus valorisants, les revenus meilleurs et les nouveaux emplois plus faciles à trouver. Mais maintenant, le contexte n'est plus le même, la communication, l'informatique et l'internet ayant pris une place prédominante dans notre marché du travail. Conséquemment, les Sourds ont reculé. Les travaux manuels et les emplois traditionnels se font de plus en plus rares. Les Sourds sont plus touchés que les autres personnes handicapées par tous les changements et leur vie en



Jules DESROSIERS

est bouleversée, car l'utilisation de l'ordinateur favorise la compétence en français écrit, ce qui exclut un bon nombre de personnes sourdes. Pour ce qui est des travaux physiques, ça ne change rien. Il y a encore plusieurs personnes sourdes qui travaillent dans l'entretien et la maintenance, des emplois pas très valorisants aux yeux des entendants. Si certaines personnes sourdes sont satisfaites de ces emplois, c'est leur décision et je n'ai rien contre.

On sait que les revenus des travailleurs augmentent d'année en année, mais les Sourds continuent de travailler pour des salaires inférieurs. Ils doivent souvent travailler au salaire minimum ou à des salaires de débutants. Ils n'ont pas les mêmes chances d'avancement que les entendants et restent coincés dans des postes inférieurs. Pour avoir accès aux postes supérieurs, il faut des diplômes et des habiletés en communication que les Sourds n'ont pas. Autrefois, les Sourds pouvaient gagner leur vie aussi bien que les entendants à cause des emplois manuels ou ne nécessitant pas la communication comme l'imprimerie, la tôlerie, etc. Mais nous savons que ces emplois sont en voie de disparition.

Révolution dans le monde du travail

Je ne sais pas si tous les Sourds le savent ou seulement quelques-uns d'entre eux, mais peu importe, je vais le dire quand même. Jeremey Riflin a écrit le livre *La fin du travail*, il y a de cela deux ans. Ce livre suscite beaucoup de débats et de controverse. Riflin dit que les emplois traditionnels - dans le sens de conventionnels, comme dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie - auront bientôt disparu. L'emploi que l'on occupe pendant toute sa vie est chose du passé. L'échelle professionnelle n'existe plus. La sécurité d'emploi est passée au rang des souvenirs. C'est alors qu'arrivent les années 1980 et, avec elles, une restructuration de l'économie, les technologies nouvelles et la poussée de la mondialisation. Les emplois traditionnels ne pouvaient s'adapter à

ces changements rapides. La vieille notion «d'emploi» ne donne plus de résultats.

On peut dire que la majorité des personnes sourdes ne sont pas au courant de ces grandes transformations dans le monde du travail, à cause du nombre limité d'informations qui circulent dans leur communauté.

Il y a une quinzaine d'années, Alvin Toffler a dit, dans son livre *Les cartes du futur*, que les gens s'adapteront à la nouvelle réalité de la vie ou **périront**. Il y a aussi les nouvelles technologies qui évoluent sans cesse et les personnes sourdes devront suivre cette évolution et créer de nouvelles stratégies pour trouver un emploi, pour gagner leur vie. C'est une question de survie et il faut être capable de rivaliser avec les entendants dans cette difficile compétition pour obtenir un emploi ou un droit d'auteur. Souvenez-vous du fameux Charles Darwin, un théoricien de l'évolution, qui disait: «*Dans la jungle, la loi c'est que le plus fort élimine le plus faible.*» C'est ce qui explique la compétition dans notre société capitaliste. En ce qui concerne la communication, les Sourds sont désavantagés ou très défavorisés par rapport aux entendants. Par exemple, lors de l'entrevue, en cas d'égalité avec les entendants, les Sourds perdent des points aux yeux de leur employeur à cause de leur handicap. Ils doivent donc innover et sortir des sentiers battus.

Revenons maintenant sur la *Semaine québécoise de l'intégration des personnes handicapées*. Nous devons trouver des solutions face à l'évolution rapide qui affecte le monde du travail. D'abord, les orienteurs en milieu scolaire et les centres d'emplois adaptés pour les personnes sourdes tels AIM CROIT, la Bourgade, etc., ont le devoir d'expliquer aux personnes sourdes qu'il y a des changements dans le monde du travail et qu'il faut être en compétition avec les autres. Et surtout, les conseillers en orientation doivent changer leurs stratégies et leur perception du travail afin de pouvoir aider efficacement les personnes sourdes. Ils ne doivent pas rester indifférents devant les difficultés qu'éprouvent les Sourds dans leur recherche d'emploi.

Puis, le gouvernement doit créer une loi favorisant l'embauche des personnes sourdes, par la discrimination positive par exemple. En effet, les Sourds sont souvent défavorisés en entrevue à cause de leur problème de communication, d'audition, de français écrit et parfois à cause de services d'interprétation inadéquats. L'employeur croit toujours que c'est la personne sourde qui est fautive et non l'interprète.

Enfin, l'OPHQ ou le gouvernement, se doit de libérer des fonds pour permettre la création de petites entreprises et fournir la formation nécessaire aux personnes sourdes (ou handicapées, terme qu'adore utiliser le gouvernement). À défaut de quoi, la communauté sourde devra trouver une nouvelle formule afin de s'adresser au gouvernement pour que soit instaurée une loi donnant une chance égale aux Sourds et aux entendants sur le marché du travail. L'OPHQ n'y peut rien, son mandat est d'informer et de sensibiliser. C'est à nous d'imposer les nouvelles règles de jeu au gouvernement car l'OPHQ devient soudain de plus en plus inutile, sans mission clairement définie. Il a besoin d'un nouveau rôle qui lui permettra d'imposer des règles aux employeurs.

En dernier lieu, le CCSMM, le CQDA et les leaders sourds doivent expliquer aux membres de leur communauté les changements qui affectent la société. Malheureusement, la majorité des personnes sourdes n'est pas au courant ou ignore ces changements. Pour favoriser l'intégration professionnelle des personnes sourdes, il faut créer une nouvelle formule pour s'adresser au gouvernement, car nous vivons à l'ère des communications, de l'informatique et d'internet. C'est donc dans le grand intérêt des Sourds de se prendre en main pour s'organiser une meilleure vie. ■



Mise au point

Au cours des derniers mois, *Voir Dire* a été l'objet d'une certaine forme d'oppression de la part des groupements ou organismes dirigés majoritairement par des non-sourds, qui fournissent des services aux sourds et malentendants ou qui sont là à cause d'eux, et qui n'acceptent pas que *Voir Dire* puisse avoir des opinions contraires aux leurs. Nous répétons ici que *Voir Dire* est une publication autonome et indépendante, qui reflète majoritairement l'opinion des Sourds. Il est important que *Voir Dire* conserve la même indépendance d'esprit et d'opinion, même si parfois cela frappe de plein fouet l'opinion de la majorité entendant.

Nous nous permettons de citer l'opinion du professeur bien connu dans le domaine de la surdité, le Dr Harlan Lane (entendant): «L'oppression est structurelle et non pas individuelle. Elle est faite par un groupe dominant et non pas par des individus. En fait, les entendants constituent le groupe majoritaire, ils ont le pouvoir et imposent leurs valeurs, leurs habitudes, leur manière d'enseigner et orientent l'éducation des sourds (...).»

Si le groupe majoritaire en question pense pouvoir bâillonner *Voir Dire*, il se trompe royalement. Les Sourds ont leur fierté, leur langue, leur culture, leur indépendance, leurs droits... quoi qu'en pense ou dise le groupe majoritaire. Ils aspirent à l'égalité dans tous les domaines et ils demandent à la majorité le respect. Ne pas oublier que la revue *Voir Dire* n'est pas la revue des débats parlementaires, c'est la revue d'information de la communauté sourde et malentendante. Dois-je continuellement me répéter. Point à la ligne.

Arthur LEBLANC, éditeur ■

GRANDE PREMIÈRE

Élection Montréal - 1^{er} novembre 1998 Processus électoral expliqué en LSQ sur bande vidéo

Par Yvon MANTHA, directeur général du CQDA

Dernièrement, le CQDA, en collaboration avec le Bureau des élections de la Ville de Montréal, a reproduit le processus électoral en LSQ sur bande vidéo, étape par étape. Ce vidéo a été distribué aux associations membres du CQDA sur le territoire de l'île de Montréal.

Le président des élections, qui est sensible à notre différence, a fait un effort afin d'améliorer sa capacité à fournir les documents électoraux aux personnes handicapées dans des médias qui répondent à leurs besoins. Des mesures spéciales sont prévues pour faciliter au plus grand nombre d'électeurs et d'électrices l'exercice de leur droit de vote. Certains mécanismes ont été mis en place à l'intention des personnes handicapées, dont plus spécialement les personnes sourdes gestuelles.

Il s'agit là d'un pas en avant pour la communauté sourde au niveau de l'accessibilité à l'information. Le CQDA prévoit reprendre ce procédé lors des prochaines élections provinciales et fédérales. ■

Souhaits de fin d'année

Par Arthur LEBLANC et Yvon MANTHA



VOIR DIRE vient de dépasser le cap de ses 15 ans de publication à l'aube du 2^{ième} millénaire. On ne peut souhaiter que la publication continue sur sa lancée comme en fait foi le désir des lecteurs assidus de VOIR DIRE. De nouvelles figures comme celle de Jules Desrosiers à l'éditorial donne un air de rajeunissement. Il est important que les lecteurs ou autres jeunes qui auraient l'âme journalistique en herbe sachent qu'ils sont les bienvenus pour l'essor et la survie à long terme de VOIR DIRE.

La direction des Publications *Voir Dire* tient à remercier les bénévoles, les collaborateurs, les lecteurs et les annonceurs de la revue.

Grâce à leur travail et à leur implication, ils ont permis à la revue d'arriver à quinze ans d'existence et continuent de la faire rayonner pour l'avancement de la cause des sourds et des malentendants.

Pour l'année 1998 qui se termine, la direction profite en même temps, à l'approche des Fêtes pour vous souhaiter une bonne et fructueuse nouvelle année 1999.

Seules vos paroles chaleureuses et encourageantes ont injecté à la revue *Voir Dire* une bonne dose d'énergie qui nous permettra de continuer à travailler de plus belle avec vous. Merci au nom de la direction. ■

Vieilles prothèses auditives recherchées

Avez-vous dans votre tiroir de vieilles prothèses auditives qui ne servent plus? Si oui, l'organisme *Sa Long Cuong* vous demande de les lui remettre. Cet organisme à but non lucratif ramasse les vieilles prothèses afin de les expédier au Viêt-nam où une équipe de professionnels bénévoles travaillent à les remettre en état avant de les distribuer aux malentendants défavorisés de la région de Saigon.

Les personnes intéressées à se débarrasser de leurs appareils doivent contacter Mme Noëlla Harvey, par le service Relais Bell, à l'école Joseph-Charbonneau au (514) 596-4350 ou par ATS, M. Christophe Plante au (514) 381-0089. Merci! ■



**L'Association des Sourds
de Lanaudière, Inc.**



200, rue de Salaberry, local 123
Joliette (Québec) J6E 4G1
Tél.: (514) 752-1426 VOIX ou ATS



CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUEBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

Le Centre Québécois de la Déficience Auditive (CQDA) regroupe 75 associations et organismes oeuvrant dans le domaine de la surdité au Québec.

Il agit comme porte-parole collectif auprès des corps publics et des différents paliers de gouvernement.

Pour de plus amples renseignements, écrire ou téléphoner:

65, rue de Castelnau ouest (bureau 376)
Montréal (Québec) H2R 2W3

Tél.: (514) 278-8703 (Voix)
(514) 278-8704 (ATS / FAX)

Gilles Boucher
président

Les personnes sourdes et malentendantes réclament du gouvernement un plan de mesures d'urgence adapté à leurs besoins

Par Yvon MANTHA, directeur général du CQDA

Lors de son audition à la Commission Nicolet, le premier octobre dernier au *Radisson, Hôtel des gouverneurs* de Montréal, le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA), représentant les personnes sourdes et malentendantes du Québec, réclamait du gouvernement un plan de mesures d'urgence adapté à sa clientèle.

En effet, les événements de janvier dernier ont permis aux personnes sourdes et malentendantes de constater que le gouvernement n'est pas prêt à faire face à ses obligations en matière de sécurité et d'équité. L'absence de moyens de communication efficaces en fut l'exemple le plus frappant. Sans aide de suppléance à l'audition (appareil téléphonique pour sourds, détecteurs de sonnerie de téléphone, de porte et d'alarme pour le feu), sans interprète, sans information sur les comportements à risques en matière de chauffage ou de cuisson, sur les mesures à prendre pour l'eau potable (principalement à Montréal), pour la sécurisation de leur résidence lors d'un départ, sans intervenant pouvant communiquer efficacement avec eux dans les lieux d'hébergement, les personnes sourdes et malentendantes se sont senties isolées du reste du monde, prisonnières d'une bulle de silence que l'information ne parvenait pas à percer. Cette situation a eu des répercussions psychologiques dont certains en ressentent encore les effets.

Et celles qui ont pu recouvrer l'électricité n'étaient guère plus informées, puisque la télévision n'offrait pas de sous-titrage lors des émissions en direct. Ne restaient plus alors que les journaux, qui restent difficiles de compréhension parce que la plupart des personnes sourdes maîtrisent peu la lecture.

Lors des événements du «verglas», un groupe d'intervention de «crise» s'est formé spontanément afin de pallier aux lacunes des mesures gouvernementales. Composé d'intervenants de la *Maison des femmes sourdes de Montréal* (MFSM), du *Service d'interprétation visuel et tactile* (SIVET), de l'*Institut Raymond-Dewar* (IRD), du *Centre de la communauté sourde du Montréal-Métropolitain* (CCSMM), du *Regroupement québécois pour le sous-titrage* (RQST) et du CQDA, ce groupe s'est d'abord donné comme mandat d'informer les instances gouvernementales des besoins des personnes sourdes et malentendantes, ainsi que de l'existence de services d'interprétariat servant à mieux communiquer avec les membres de la communauté sourde.

Lors des événements du «verglas», un groupe d'intervention de «crise» s'est formé spontanément afin de pallier aux lacunes des mesures gouvernementales. Composé d'intervenants de la *Maison des femmes sourdes de Montréal* (MFSM), du *Service d'interprétation visuel et tactile* (SIVET), de l'*Institut Raymond-Dewar* (IRD), du *Centre de la communauté sourde du Montréal-Métropolitain* (CCSMM), du *Regroupement québécois pour le sous-titrage* (RQST) et du CQDA, ce groupe s'est d'abord donné comme mandat d'informer les instances gouvernementales des besoins des personnes sourdes et malentendantes, ainsi que de l'existence de services d'interprétariat servant à mieux communiquer avec les membres de la communauté sourde.



Lors de leur intervention à la Commission Nicolet. Nous reconnaissons, sur la photo, de gauche à droite: Yvon Mantha, directeur général du CQDA, en pleine présentation du mémoire, Ginette Lefebvre, coordonnatrice du SIVET et Denis Charron, intervenant à l'IRD.

Responsabilité du gouvernement et pistes de solution

Il est important de reconnaître que la responsabilité de la sécurité de **tous** les citoyens ne revient pas aux membres de la communauté, mais bien au gouvernement. Le CQDA ose donc croire que sa requête sera reconnue comme prioritaire par la Commission Nicolet parce que la vie d'un seul citoyen, qu'il soit sourd ou entendant, est trop importante pour qu'on la mette en péril par faute de mesures d'urgence adaptées à ses besoins.

Plusieurs pistes de solution sont possibles: un programme d'identification des personnes handicapées, semblable à celui du *Service de prévention des incendies de Montréal*, étendu à tous les services de prévention des incendies de la province (ces personnes sont visitées en priorité lors de sinistre ou de crise); de l'information adaptée, l'utilisation des services d'interprétariat, de l'information sous-titrée à la télévision ou interprétée en médaillon, des lieux d'hébergement adaptés comprenant obligatoirement une trousse d'aide de suppléance à l'audition, des aides de suppléance opérantes même en cas de panne d'électricité, un plan d'urgence provincial adapté aux personnes sourdes et malentendantes.

Les recommandations présentées par la communauté sourde et malentendante ne viennent pas comme une surprise, puisque le gouvernement a déjà reçu des recommandations semblables suite au sinistre survenu au Saguenay en 1996. Le gouvernement a des obligations qu'il néglige. Les lois, les règlements, les Chartes, le jugement de la Cour suprême en matière d'information claire et adaptée lorsque la sécurité et la santé de la personne est en jeu, sont là pour rappeler au gouvernement qu'il est le seul responsable de la discrimination qui perdure encore aujourd'hui face aux personnes sourdes et malentendantes. Une discrimination qui met en péril la sécurité de ces personnes et qui les place au rang de citoyens de deuxième ordre, très loin derrière les entendants et les autres handicapés.

Le CQDA a exigé que, lors de crises ou de sinistres, les 225 000 personnes sourdes ou gravement malentendantes du Québec soient traitées sans discrimination, qu'elles aient accès à toute information adaptée et adéquate et qu'elles disposent des appareils ou services essentiels à leur sécurité. Le Centre a demandé aux responsables de la Commission Nicolet de rappeler au gouvernement qu'il a des obligations envers ces personnes et que la loi (et la simple morale) l'oblige à les traiter «**D'égal à égal**» en leur fournissant tous les moyens d'accès à une information de qualité et à une sécurité adéquate.

Si plusieurs des recommandations proposées dans le mémoire du CQDA sont relativement faciles d'application, d'autres exigeront un réel effort de concertation entre le gouvernement et les responsables de la Sécurité civile pour que des solutions efficaces soient prévues et appliquées rapidement par les instances locales ou régionales. Une volonté d'action s'impose et les intervenants en matière de surdité sont prêts depuis fort longtemps à agir et l'ont maintes fois fait savoir aux élus. Ils n'attendent plus qu'un signe du gouvernement pour s'impliquer dans la création d'un plan d'urgence adapté. Espérons que ce signe viendra avant la prochaine catastrophe... ■

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE



Voici les membres de la Commission Nicolet. De gauche à droite: Armand Roy, commissaire, Roger Nicolet, président, Hélène Denis, commissaire et Claude Bernier, commissaire.

**Participation du CQDA aux audiences publiques
de la Commission Nicolet sur le verglas,
le 1^{er} octobre 1998
Période d'échange**

Par **Yvon MANTHA**, directeur général du CQDA

Après la présentation du mémoire du CQDA, les membres de la Commission Nicolet ont posé plusieurs questions portant, plus particulièrement, sur la statistique indiquant que 225 000 personnes vivent avec une déficience auditive au Québec et disposent d'aides techniques permettant de jouir de conditions de vie facilitant leur adaptation. La plupart des sourds gestuels maîtrisent peu la lecture, environ 75 % des sourds québécois, et la syntaxe du français est difficile pour eux. Les médias écrits leur sont donc peu accessibles. Ce point a particulièrement étonné les commissaires.

Les membres de la Commission ont suggéré au CQDA de demander aux personnes sourdes de mettre à leur fenêtre ou à la porte de leur domicile, lors de la prochaine catastrophe, une affiche portant l'oreille barrée et ce, temporairement, afin de permettre d'évacuer d'urgence, et en priorité, les personnes handicapées. Le CQDA a répondu aux commissaires que ce procédé n'a jamais été retenu par la communauté sourde en raison de son manque de sécurité face au handicap qu'est la surdité. Il a toutefois été indiqué que cette suggestion pourrait faire l'objet de discussions lors d'une prochaine rencontre avec les intervenants de la crise.

Les autorités ont aussi suggéré que chaque personne sourde s'organise en demandant à un voisin de l'informer ou en informant voisins et amis et en leur prêtant main forte lorsque la situation le nécessite. C'est un dossier à suivre.

Les différents travaux, menés par la Commission depuis le début de mai, audiences publiques et études, lui permettront de dégager des recommandations utiles pour l'avenir.

Intervention de **Ginette Lefebvre** du SIVET

Services d'interprétation: forme d'accès principale à l'information pour les personnes sourdes

Dernièrement, on nous a parlé à la télévision de l'ouragan Georges, à la veille de se déchaîner au-dessus de la ville de la Nouvelle-Orléans. À la télévision, on pouvait voir le maire de la ville haranguer la population, enjoignant les habitants à quitter les lieux le plus tôt possible. À ses côtés, très visible tout le temps de son intervention, se tenait un interprète qui se chargeait de la traduction simultanée en langue des signes. C'est une technique simple, efficace et très peu coûteuse pour rendre accessible l'information aux personnes sourdes, et cela ne semblait pas déranger les concitoyens entendants de cette ville. En serait-il autrement au Québec?

N'aurions-nous pas pu voir le premier ministre et le PDG d'Hydro-Québec accompagnés d'un interprète gestuel lors des nombreuses fois où ils ont dû prendre la parole en direct à la télévision pendant la crise du verglas pour communiquer à la population des informations essentielles à sa sécurité? Est-ce que, sensibilisée aux problèmes de ses concitoyens sourds, la population québécoise ne pourrait-elle faire preuve d'ouverture face à ce moyen substitut de communication? Est-ce que le gouvernement n'a pas justement la responsabilité de donner l'exemple et de prendre les moyens pour assurer l'accès de l'information à l'ensemble de la population? (...)

Des services d'interprétation existent et sont maintenant disponibles dans toutes les régions du Québec. (...) Il faut maintenant s'assurer que ces acquis ne disparaissent pas en situation d'urgence. (...) Nous vous remettons aujourd'hui la liste de ces organismes(...). Il s'agit maintenant de s'assurer que ces informations seront acheminées au bon endroit et seront tenues à jour pour qu'elles servent sans tarder en situation d'urgence. (...) ■



VOYAGEZ EN TOUTE CONFIANCE!

De bons renseignements et des conseils judicieux peuvent vous aider à prendre en main la planification de vos voyages.

Voilà pourquoi l'Office des transports du Canada vient de publier **ÊTRE MAÎTRE DE LA SITUATION – Guide de transport aérien à l'intention des personnes ayant une déficience**. Il s'agit d'un guide rempli de renseignements utiles et de suggestions qui faciliteront vos voyages.

Communiquez avec l'Office pour obtenir gratuitement votre exemplaire. Ce guide est disponible sous divers formats : livret, cassette audio, disquette ainsi qu'en braille. Il se trouve également sur notre site Internet à www.cta-otc.gc.ca.

Office des transports du Canada
Ottawa ON K1A 0N9
Tél. : 1-800-883-1813
ATS : 1-800-669-5575



Office des
transports du
Canada

Canadian
Transportation
Agency

Canada

15^e anniversaire de VOIR DIRE

Les 15 ans de Voir Dire

Par Arthur LEBLANC, éditeur

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE

Il est un peu surprenant de constater que *Voir Dire* continue d'exister après quinze ans puisque que c'est une revue qui s'adresse aux membres de la communauté sourde, soit un groupe très minoritaire par rapport à l'ensemble de la population.

Que de temps et d'énergie consacrés à la publication à tous les deux mois! Et ce, bénévolement, ne l'oublions pas. Tout ce travail exige une équipe de volontaires impliqués qui croient en l'utilité d'une telle publication.

La raison de l'existence de *Voir Dire*, c'est que la revue répond à une demande et les lecteurs sont là pour le prouver. Sans un nombre raisonnable de lecteurs, la revue n'aurait plus raison d'exister. Le besoin d'une revue ne provient pas seulement des lecteurs, mais aussi des groupes et organismes de sourds. Ces derniers ont besoin d'annoncer leurs activités afin de continuer d'exister. Leur collaboration est essentielle à la revue, comme les dernières quinze années ont su le prouver. Que ce soit le camp *Notre-Dame-de-Fatima*, le *Club Lions Sourd*, le *Centre des loisirs des Sourds de Montréal*, le *Centre de la communauté sourde du Montréal Métropolitain*, sans oublier les multiples organisations de sourds en province, toutes ces associations sont reconnaissantes à *Voir Dire* pour le soutien que la revue apporte à leurs activités. Sans une publication pour s'annoncer, on ne peut pas aller bien loin.

Avant de terminer, je tiens à dire que *Voir Dire* est une revue indépendante dédiée à la communauté sourde. Les opinions sont la responsabilité des auteurs, mais la direction a toujours veillé à ce que les textes reflètent l'opinion de l'ensemble, dans un esprit de critique constructive et non destructive. Il arrive à l'occasion que ces opinions ou réflexions frappent de plein fouet la majorité entendante, qui ne partage pas nécessairement l'ensemble des idées des membres de la communauté sourde. Mais nous sommes dans un pays libre et comme tous les autres groupes minoritaires, les Sourds ont des droits bien à eux.



André Chevalier, Claire-Lyne Poirier, Monique Therrien, Guylaine Boucher et André Maltais ont été honorés pour leur travail au cours des cinq dernières années. Ils sont accompagnés de Jacques Raymond, président du SIVET. Claude Moreau de l'Association des Sourds de Québec n'apparaît pas sur la photo.



Hommage à ceux qui sont demeurés dans l'équipe au cours des quinze dernières années: Guy Fredette, Réjeanne Sauvageau, Jacinthe Auger et Jacques Vadeboncoeur. Ils sont accompagnés de Gilles Boucher, président du CQDA.

Une revue doit servir à échanger des idées et à faire des débats. La revue VOIR DIRE a toujours démontré qu'elle n'avait pas peur de la controverse ni de défendre le point de vue de la communauté sourde et malentendante.

Un dernier souhait que je voudrais formuler, c'est que la relève qui se pointe timidement continue de défendre l'idéal et la raison d'être de *Voir Dire*. Un très gros merci à tous et à toutes! ■

Un merci tout spécial

Par Monique THERRIEN, correctrice

Le 3 octobre dernier marquait le 15^e anniversaire de fondation de la revue *Voir Dire*. J'ai eu le plaisir de participer au souper d'anniversaire où certains convives ont eu la surprise de se voir honorer pour leur travail. Plusieurs collaborateurs y ont en effet reçu un coffret commémoratif contenant un stylo gravé à leur nom, coffret surmonté d'une plaque honorifique. En plus de constituer un hommage touchant pour la plupart, ce coffret m'a principalement émue par sa symbolique, moi la rédactrice de métier et la correctrice des textes de *Voir Dire*.

Chaque récipiendaire a eu à livrer un petit mot aux invités. Limitée par la nervosité, la gêne, le manque de préparation et aussi de connaissance de tous les signes nécessaires, j'ai parlé du merveilleux bain culturel que m'offre la correction des textes de la revue. Mais ce n'est que sur le chemin du retour que j'ai pensé à tous ces maris, épouses, et conjoints que l'on oublie souvent de remercier pour le «prêt» qu'ils font à *Voir Dire*. En effet, chaque conjoint accepte de donner un peu du temps qu'il pourrait passer en couple pour le bénéfice de la production de la revue.

Alors je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier publiquement toutes ces personnes patientes et généreuses qui, par leur acceptation de l'action bénévole de leur conjoint, contribuent indirectement au succès de la revue *Voir Dire* et je partage avec eux tout l'honneur de l'hommage qui m'a été rendu. ■



Association des Sourds de l'Estrie inc.

161, rue Peel, Sherbrooke, Qc J1H 4K2
Tél.: 1-819-563-1186 (ATS ou VOIX) / Fax: 1-819-821-2503

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1998-1999

Aline Paillé, présidente
Luc Mascolo, vice-président et directeur de promotion
Louise Godbout, secrétaire
Josée Dupont, trésorière

Jocelyn Grenier, directeur des loisirs
Raymond Vallières, conseiller
Marie-Claude Houde, conseillère

15^e anniversaire de VOIR DIRE

Hommage à l'excellente équipe!

Par Yvon MANTHA, relationniste

Samedi le 3 octobre dernier, une cinquantaine de personnes répondaient à l'invitation à un souper amical au restaurant *Délithèque* à Montréal. Ce fut un souper intime...

La célébration du 15^e anniversaire de la revue *Voir Dire* nous rassemblait afin de souligner l'excellent travail accompli depuis le début de la parution de cet important et indispensable outil de communication dans le monde des Sourds.

Quelques représentants des différentes associations de personnes sourdes sont venus partager les meilleurs moments. Malheureusement, l'un des deux pionniers de la revue était absent de cette mémorable soirée. En effet, M. Arthur LeBlanc a été hospitalisé et a subi une opération quelques jours seulement avant le souper d'anniversaire. Un hasard malheureux. Mais nous avons tous eu de multiples pensées pour lui.

La remise d'hommages spéciaux fut organisée par M. André Chevalier. Nous voulions profiter de cette occasion pour honorer tous les bénévoles en leur remettant un coffret comprenant un stylo gravé à leur nom, en guise de remerciement pour leur contribution à l'équipe et au succès de la revue. Nombreux sont ceux qui ont exprimé leur admiration et leur gratitude à l'équipe d'aujourd'hui et beaucoup de commentaires favorables et encourageants ont été énoncés au cours de cette soirée.

Le dernier mot de cette rencontre revenait à M. Yvon Mantha. C'est sans équivoque qu'il affirma que le succès des quinze années de son travail à titre de rédacteur, de monteur, etc., est le résultat du travail d'équipe et de la franche collaboration de tous les intervenants.

Évidemment, *Voir Dire* n'est pas l'affaire d'une ou deux seules personnes, mais c'est celle d'un ensemble d'individus qu'il est difficile de tous nommer ici au risque d'en oublier. D'ailleurs, nous nous excusons si certains noms ont été oubliés par mégarde lors de la soirée. Loin de nous la pensée de négliger nos précieux collaborateurs, qu'ils soient réguliers ou occasionnels.

L'équipe de *Voir Dire* tient à vous dire que vos paroles chaleureuses et stimulantes lui ont injecté une bonne dose d'énergie qui lui permettra de continuer à travailler encore cinq ans. L'équipe essaie de vous offrir le meilleur d'elle-même dans la parution de chaque numéro et continuera de le faire aussi longtemps que possible. Continuons à tenir haut le flambeau du dévouement et du travail bien fait.

Merci encore et continuez à nous lire! ■



Ceux qui croient que le succès est l'affaire d'une équipe et qui sont convaincus de la réussite: Gilles Boucher, Anna Sabelli, Jean-Marc Lachambre. À droite, on reconnaît Gilles Read, directeur général du CCSMM.



L'Association québécoise des interprètes francophones en langage visuel (AQIFLV) s'est méritée des éloges pour sa longue contribution à l'équipe de *Voir Dire* au cours des quinze dernières années. Le succès du congrès de l'AILVC, organisé par l'AQIFLV en juillet dernier le prouve très bien. La présidente de l'AQIFLV, Monique Rocheleau, a reçu cet hommage des mains d'Yvon Mantha.



Huguette Caron

Interprète gestuelle

Tél.: (450) 227-5177
Tél.: (514) 765-0823

Fax: (514) 765-0002

Électro
Élégance

Personne sourde LSQ

Joanne Faucher
électrolyste diplômée

132, rue Principale
Granby, Qc J2G 2V2
Page: (450) 776-5139

ÉLECTROLYSE



Association Sportive des Sourds du Québec

4545, Ave., Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, succursale «M», Montréal (Québec) H1V 3R2

14^e Jeux Mondiaux d'Hiver
des Sourds

à Davos en Suisse,
du 6 au 14 mars 1999

21^e Championnat Canadien
de Curling des Sourds

à Edmonton, Alberta,
du 21 au 27 mars 1999

5^e Championnat Provincial de
Hockey sur glace des Sourds

à St-Léonard, Québec,
17 et 18 avril 1999

Pour information: Tél.: (514) 252-3069 / SRB: 1-800-855-0511



1983 - 1998

15^e anniversaire du Regroupement des Sourds de la Capitale

Par Daniel FORGUES, président

Photographe Hallison LACASSE

Le comité du 15^e anniversaire du *Regroupement des Sourds de la Capitale* (RSC) a réussi l'organisation de cet événement tenu le 5 septembre dernier à l'Hôtel Plaza à Québec. Le comité y avait invité Son Excellence le lieutenant gouverneur du Québec, Mme Lise Thibault, le député de Beauport-Montmorency-Orléans, M. Michel Guimond, le président de la *Fondation des Sourds du Québec*, M. Gaston Forgues, le président du *Collège des Sourds du Québec*, M. André Hallé et le père Paul-Émile Brunet. En tout, 165 personnes ont participé au banquet et 45 personnes se sont jointes à eux pour la soirée.

Les membres du *Regroupement des Sourds de la Capitale* et les représentants sourds présents (*Amicale régionale des Sourds*, *Association des Sourds de Beauce*, *Association des Sourds de Sherbrooke*, *Coalition Sida des Sourds du Québec*, *Centre québécois de la déficience auditive*, etc.) furent surpris lorsqu'ils ont reçu un petit drapeau avec le logo du RSC.

Lorsque Mme Lise Thibault est arrivée dans la salle de banquet, tous les participants ont agité leur drapeau. Dans son discours, Mme Thibault a encouragé la communauté sourde dans son travail. Son discours était interprété par Mme Caroline Thibault. Le comité organisateur du 15^e anniversaire lui a remis un grand cadre intitulé *Silence*. Elle fut heureuse de cet hommage.

Un programme-souvenir comprenant 45 photos fut produit pour cet événement important que fut le 15^e anniversaire de fondation du *Regroupement des Sourds de la Capitale*.



Cent soixante-cinq personnes, venues d'aussi loin que le Lac Saint-Jean, la Beauce, Sherbrooke et Montréal, ont assisté au banquet du 15^e anniversaire du RSC.



Le président du RSC, M. Daniel Forgues, a remis une statuette intitulée *Cavalier* au président-fondateur du Regroupement en guise de remerciement pour son excellent travail au fil des ans puisque en plus d'être le fondateur de l'organisme, il s'est activement impliqué quatre ans à titre de président, dix ans à titre de trésorier et un an comme aide-trésorier.



Le *Regroupement des Sourds de la Capitale* a fêté son 15^e anniversaire au très bel hôtel Plaza de Québec. En tout, 210 personnes étaient présentes à la soirée.

Message de Son Excellence, la lieutenant gouverneur du Québec, Mme Lise Thibault

Comprendre qu'un handicap n'est pas la fin de quelque chose, puis accepter qu'il devienne porte ouverte sur autre chose, c'est s'ouvrir à la vie. C'est briser des habitudes, c'est explorer des chemins moins fréquentés, c'est découvrir des ressources nouvelles et différentes. C'est avoir à aller chercher en soi assez de créativité et de rêves pour repeindre sa vie, avec la conviction d'avoir à le faire.

Le Regroupement des Sourds de la Capitale célèbre aujourd'hui son 15^e anniversaire. S'il est un anniversaire qu'il me plaît à souligner, c'est bien celui de l'entraide et du partage. Il est important votre réseau. Le fréquenter, c'est briser l'isolement, ennemi no 1 de la personne sourde ou malentendante, c'est aussi se voir offrir une merveilleuse occasion de donner et recevoir de l'énergie. Partager des petits bonheurs et profiter de doux instants de vie qui nous sont offerts à chaque jour est salutaire. Continuer de grandir dans l'amour et l'écoute de l'autre est nécessaire.

Merci de votre invitation à être de la fête. Vous connaissez mon attachement pour la communauté des personnes sourdes et malentendantes. Avoir la chance de partager avec vous ces moments d'intimité affectueuse et amicale me fait grand plaisir. ■



Son Excellence, Mme Lise Thibault, s'est adressée à l'assistance et Mme Caroline Thibault agissait comme interprète

(suite et fin)

15^e anniversaire du Regroupement des Sourds de la Capitale

Par Yvon MANTHA, directeur général du CQDA

Quelle journée mémorable dans les annales des Sourds que ce samedi 5 septembre 1998 où était célébré le 15^e anniversaire du *Regroupement des Sourds de la Capitale* (anciennement le *Regroupement des Sourds de Charlesbourg*) au luxueux hôtel de style victorien, le Plaza Québec, à Sainte-Foy. Les Sourds y étaient au rendez-vous. La présence surprise de la lieutenant gouverneur du Québec, Mme Lise Thibault, a rehaussé le prestige de cette fête ainsi que la présence de quelques autres hauts dignitaires. Cent soixante-cinq convives ont pris part à un souper classique.

Rappelons que le RSC fut fondé en 1983 par M. Gérald Payette et ses administrateurs. Au cours des cinq dernières années, certains changements assez importants se sont produits: le déménagement dans un établissement répondant davantage aux besoins ainsi que le changement d'appellation de l'association. Aujourd'hui, nous sommes en mesure de constater l'ampleur des résultats obtenus par le Regroupement. Que d'obstacles surmontés, que de barrières franchies et que de préjugés abolis au fil des ans!

Cette occasion spéciale, fut pour le RSC un moment spécial pour rendre hommage à ses membres dirigeants passés et présents. Permettez-moi d'adresser mes félicitations particulières à M. Gérald Payette, fondateur du Regroupement et à M. Daniel Forgues, actuel président et de nommer ces gens qui ont marqué le Regroupement.

Les présidents au fil des ans

1983-1986	Gérald Payette
1986-1987	Marthe Maheux
1987-1990	Maurice Robitaille
1990-1991	Gisèle Gauthier
1991-1992	Jean-Claude Blais
1992-1993	Gérald Payette
1993-...	Daniel Forgues

Présidents d'anniversaire

5 ^e anniversaire	Jean-Claude Blais
10 ^e anniversaire	Gérald Payette
15 ^e anniversaire	Daniel Forgues

Les membres du conseil d'administration pour 1998-2000

Daniel Forgues,	président
Denise Aubé,	première vice-présidente
Marcel Rouleau,	second vice-président
Anne-Sophie Boucher,	secrétaire
Gérald Payette,	trésorière
Arnold Turbide,	directeur de la publicité
Michel Picard,	directeur
Jean-Claude Hébert,	directeur
Daniel Laforest,	directeur
Diane Vidal,	directrice
Jacques Boucher,	directeur



M. Jean-Claude Blais a fait un excellent travail à titre de maître de cérémonie. Le président du Regroupement souligne son bon travail en lui remettant une plaque honorifique.

détail du montant à payer
mensualité de base

Montant à payer 79,00

Échéance Le 15 août 1995

Hydro-Québec vous offre des services adaptés à vos besoins.



Si vous utilisez un téléimprimeur (ATS), vous pouvez nous joindre en composant **385-8940** à Montréal ou **1 800 361-1297** ailleurs au Québec.



Dans nos bureaux des Services à la clientèle, vous pouvez circuler facilement; des rampes d'accès, des portes automatiques et des ascenseurs sont à votre disposition.



Nos représentants se feront un plaisir de vous aider à lire votre facture d'électricité. Composez **1 800 363-7443**.



Nouvelles de



Par **Daniel Ouellette**,
directeur

Sonya ARSENAULT,
conseillère en main d'œuvre

Photos: **Isabelle GUIMOND**

Le SEMO L'ÉTAPE un service efficace qui répond bien aux besoins des personnes sourdes et malentendantes

Dans le cadre d'une conférence de presse, la ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité, Madame Louise Harel, accompagnée pour l'occasion de Monsieur Denis Lazure, Président-directeur général de l'OPHQ, a annoncé une injection de 5,000,000\$ dans le cadre du programme Contrat d'Intégration au Travail (CIT) de l'OPHQ. Ce programme a connu une telle popularité que le fonds régulier de ce programme, soit 7,600,000\$ était déjà épuisé après seulement 5 mois d'utilisation.

Cette activité s'est tenue à la compagnie Sacs à mains SAGA inc., rue Chabanel, dans le quartier central de l'industrie du vêtement et de la mode, à Montréal. Cette entreprise s'est fait remarquer par son ouverture à l'embauche de travailleurs handicapés physiques et sensoriels; 4 employés sur 20 sont des personnes handicapées. L'embauche de trois de ces personnes a été réalisée par l'entremise de France Jutras, conseillère en main d'œuvre au SEMO L'ÉTAPE de Montréal.

Vivre tous les jours avec une déficience auditive est avant tout un défi. Lorsque nous naissons avec une surdité ou une paralysie cérébrale, s'intégrer dans un milieu de travail et fonctionner comme tout le monde peut être vu comme un rêve ou une réalité.

Pour quatre personnes sourdes ou malentendantes, leur désir s'est transformé en réalité: Guy, Nathalie, Luz Stella et Rosca travaillent tous à la confection de sacs à main et de porte-documents hauts de gamme, à la compagnie Saga. Ces 4 employés handicapés représentent 20% du personnel. Le propriétaire de cette entreprise, Monsieur Domenic Kouro, d'origine algérienne, a fait le pari que ces personnes pouvaient être un actif pour son entreprise.

«Je suis très satisfait, dit-il, de leur implication au travail. Les personnes handicapées sont avant tout de très bons travailleurs



Luz Stella Bermudez, d'origine colombienne, vit avec une surdité profonde depuis sa naissance. Elle occupe un poste d'aide générale à la production.



Nous retrouvons de gauche à droite Nathalie Gagné, designer chez Sacs à main Saga inc., Manon Blanchet, attachée politique du député Campeau, M. Denis Lazure, Président de l'OPHQ, Mme Louise Harel, Ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité, Domenic Kouro, propriétaire de SAGA et Luz Stella, employée.



Nous retrouvons sur cette photo, en commençant par l'arrière: Domenic Kouro, propriétaire de SAGA inc., les employés Luz Stella Bermudez, Guy Gionet, Rosa Cornelia; à l'avant: Nathalie Légaré, employée et France Jutras, conseillère en main d'œuvre au SEMO L'ÉTAPE.

lorsqu'on leur donne la chance et avec la collaboration d'une conseillère en main d'œuvre de l'ÉTAPE tout s'est mis en place pour que notre compagnie accueille ces nouveaux travailleurs».

Nous aimerions rappeler à tous nos lecteurs, que le SEMO L'ÉTAPE géré par LA BOURGADE, association de personnes sourdes, offre un service de qualité et adapté à vos besoins. Très bientôt, nous pourrions confirmer l'embauche de deux autres personnes ressources, qui font partie de la communauté. Il s'agit de Dominique Ritchie et Nathalie Baril.

Tous les employeurs intéressés à embaucher une personne handicapée peuvent recevoir de l'aide ou des conseils. L'ÉTAPE est reconnue depuis longtemps pour offrir un des meilleur service d'intégration en emploi. Notre désir de répondre à vos besoins est notre première préoccupation.

L'intégration professionnelle c'est payant pour tous! ■



E-mail: Joanestg@colbat.net

Association des Sourds de Laval, inc.

1859, rue René-Laennec, suite 101, C.P. 43041, Vimont (Laval), Qc H7M 6A1

Tél.: (450) 688-1521 (Voix et ATS) / Télécopieur: 688-1651

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1998-1999

Président:
Vice-président:
Secrétaire:

Denis Harrison
Poste vacant
Brigitte Sabourin

Trésorière:
Directeur:
Directeur:

Johanne St-Gelais
Guy Dubé
Gilles Ségouin



Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

Jacinthe AUGER avec la collaboration de François LAMARRE



CENTRE DE JOUR
ROLAND-MAJOR

Photos: MANOIR CARTIERVILLE



15^e anniversaire de *Voir Dire*

Nous sommes heureux d'avoir contribué au succès des quinze années de *Voir Dire*. La présente chronique ayant été lancée par M. François Lamarre, actuellement directeur général du *Manoir Cartierville*, elle m'a été déléguée d'office avec la fonction de chef de service du CJRM. C'est avec le même souci de représentativité des personnes âgées sourdes que j'acceptais d'en prendre la relève en 1988.

Je remercie chaleureusement les organisateurs de la fête du quinzième anniversaire de *Voir Dire* pour l'agréable souper en leur compagnie le 3 octobre dernier. J'y ai rencontré les nombreux collaborateurs (bénévoles et employés) de *Voir Dire*, soit des personnes qui travaillent souvent dans l'ombre. Plusieurs d'entre eux m'étaient inconnus et cela m'a permis de mettre des visages au nom de certains auteurs et de comprendre le fonctionnement et les étapes de la constitution de la revue. Je souhaite ici répondre à deux commentaires qui m'ont été adressés à ce moment:

Premièrement, Mme Lise Mathieu, secrétaire à la direction des soins et services à la clientèle du *Manoir Cartierville* expédiera au bureau de *Voir Dire* tous les avis de décès des résidents sourds. Ainsi, même les personnes âgées sourdes dont la famille ne sollicite pas les services de l'abbé Leboeuf seront nommées à la chronique des décès.

Deuxièmement, soeur Pierrette Chevette, secrétaire générale des Soeurs de la Providence s'engage à faire part à *Voir Dire* des informations relatives au décès des religieuses ayant travaillé avec la communauté sourde.

J'espère ainsi participer à l'amélioration de cette merveilleuse revue qu'est *Voir Dire* et lui souhaite longue vie.

Visite au Centre des loisirs des Sourds

Le 13 octobre dernier, les membres du *Club de l'âge d'or du Centre des loisirs des Sourds* accueillaient les usagers du CJRM et quelques résidentes du *Manoir Cartierville* dans leurs nouveaux locaux de la rue Drolet. Une partie de O.K.O très animée, une généreuse collation et des retrouvailles émouvantes ont fait de cet après-midi un succès sans contredit.

Dans le même esprit de rapprochement entre les gens de la communauté sourde, nous organisons, le 6 octobre dernier, une visite au *Centre d'interprétation de la canneberge* à Saint-Louis-de-Blandford. Y ont participé 35 usagers du CJRM, presque autant de personnes du *Club de l'âge d'or de Montréal* et une quinzaine du *Club de l'âge d'or de Québec*. Merci à l'équipe du CJRM d'avoir permis une telle réalisation. ■



Merci au *Club de l'âge d'or du CLSM* pour son accueil à bras ouverts.



À bord du véhicule sécuritaire, nos joyeux passagers se rendaient voir les canneberges à l'extrémité du champ à Saint-Louis-de-Blandford, le 6 octobre 1998.

21 ans à votre service!



Administré par
(Association de / pour
personnes sourdes)
LA BOURGADE inc.

Service d'intégration professionnelle
pour personnes sourdes et malentendantes

1001, boul. de Maisonneuve Est
4^e étage, P.P. 21
Montréal (Québec)
H2L 4P9

Téléphone: Voix (514) 526-0887
ATS (514) 526-6126
Télécopieur: (514) 527-1028

Entre les années 40 et 60, le club de hockey de l'Institution des Sourds-Muets de Montréal était l'équipe à battre parmi les grands clubs collégiaux de l'époque

- *L'Institution des Sourds-Muets, le collège Saint-Louis, l'Orphelinat Saint-Arsène, le collège Brébeuf, le collège André-Grasset, le collège Roussin, le collège Notre-Dame, le collège de Rigaud et le séminaire de Joliette, autant de clubs de hockey qui composaient la ligue junior des grands collèges de Montréal durant les années d'après-guerre.*

14. Durant et après la Seconde Guerre mondiale, le hockey était le sport le plus pratiqué dans la grande région de Montréal. Le club de hockey de l'Institution des Sourds-Muets a, pendant de longues années, été le collège le plus craint parce qu'il sortait vainqueur, presque année après année, du championnat de cette ligue composée de clubs provenant en majorité des collèges du Montréal métropolitain, où la compétition était des plus féroces.

Ceux qui ont fréquenté l'Institution à cette époque se souviendront certainement que notre club de hockey était la terreur des collèges. À tous les dimanches soirs, et quelquefois pendant la semaine, une partie de hockey était prévue et cette rencontre se disputait souvent dans notre cour de récréation. C'était noir de monde à chaque partie, et plusieurs partisans ceinturaient la patinoire à la recherche d'une place confortable pour assister à cette rencontre.

Source : archives Clercs de Saint-Viateur



Une page
D'HISTOIRE
AVEC GILLES BOUCHER

Pour le bénéfice des lecteurs et après enquête auprès des anciens joueurs encore vivants qui ont jadis fait partie de ces clubs, voici la formation des clubs d'étoiles de trois époques différentes s'échelonnant entre les années 1937 et 1960:

Années 1937-1945 — Gardien: Jean Nadeau; défenseurs: Léo Macabée et Patrick Ryan; avants: Donat Caron, André Bhérier et Robert Hébert. Le meilleur du groupe: **Donat Caron**. Mention spéciale: Francis Ste-Croix.

Années 1946-1953 — Gardien: Albert Groulx; défenseurs: Roland Aubry et Roland Morency; avants: Ange-Albert Thibert, Philippe Mills et Alexandre Lagacé. Le meilleur du groupe: **Ange-Albert Thibert**. Mention spéciale: Arthur Lamoureux.

Années 1954-1960 — Gardien: Louis Filteau; défenseurs: Philippe Martin et Edgar Boucher; avants: Gérard Labrecque, Yves Turbide et Robert Brière. Le meilleur du groupe: **Yves Turbide**. Mention spéciale: Marcel Mimeault. □

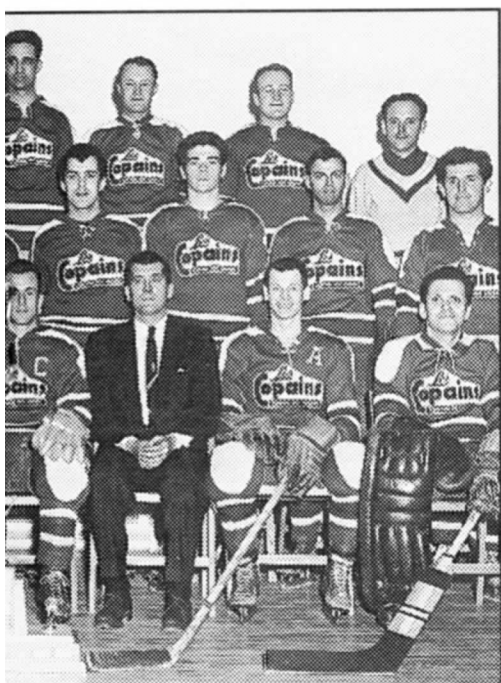


Un autre excellent club datant du début de la première rangée, Ronald Cardinal, un Lamoureux, Colomban Jetté, Paul Arca, Frère Jean-Paul Bédard, c.s.v., Philippe Thibert, Réal Michaud, nom inconnu, Cl. Troisième rangée, Ange-Yves Bouchard, Roland Morency, Patrice Lalonde et Ma...

LES SOURDS-MUETS DE MONTRÉAL



Cette photo date de la saison 1939-1940. On reconnaît, à genoux, de gauche à droite, Donat Caron, Herman Ste-Croix, Léo Macabée, André Bhérier, Francis Ste-Croix et Téléphore Turbide. Debout, même ordre, Edouard Murphy, frère Eméry Noiseux, c.s.v., Lucien Forcier, Gordon Murphy, Mark Mackay, André Desrocher, un nommé Pelletier, Roger Patenaude, Rolland Léger, Patrick Ryan, Georges Bélanger, Tom Lonergran et Jean-Paul Gratton.



ut des années 50. De gauche à droite, entendant, Jean-Paul Sévigny, Arthur ind et Irénée Fortier. Deuxième rangée, e Mills, Alexandre Lagacé, Ange-Albert laude Yourans et Jean-Baptiste Vézina. rd, Léo Macabée, Jean-Louis Leboeuf, ngella Lelièvre.



Cette photo nous montre un autre très bon club datant de l'année 1959-1960. Nous reconnaissons, assis, de gauche à droite: Marcel Mimeault, Robert Brière, Yves Turbide, Gérard Tremblay, Gérard Labrecque et André Weir. Debouts dans le même ordre: Frère Léo Charlebois, c.s.v., Jacques Boudreault, Marcel Larouche, André Bélanger, Jean-Claude Beaudry, Benoît Bouchard, Fernand Poliquin, Frère Raoul Therrien, c.s.v. et le Père Ferdinand Racan, c.s.v., supérieur.

Par **Yvon MANTHA**, avec la collaboration de **Denis CHARRON**, IRD

Plusieurs éléments ont retenu l'attention du comité aviseur lors de ses deux dernières rencontres. L'un des plus importants fut la discussion face aux attentes et aux objectifs de ses membres. Chaque intervenant y a présenté la vision et les attentes de l'organisme qu'il représente.

L'importance du comité aviseur

M. Alain Pigeon, directeur du Service Relais Bell (SRB) a expliqué que le comité aviseur est un lieu important afin d'avoir le pouls de la clientèle, ce qui permet au SRB d'ajuster ses services en conséquence.

Les intervenants ont aussi souligné l'importance du maintien du comité qui constitue un lien direct avec les usagers. M. Mantha du CQDA a indiqué que le SRB doit maintenir ces rencontres ainsi que les rencontres d'information et les sondages auprès des usagers. Il a ajouté que l'une des priorités du SRB devrait être de faire connaître ses services à la population ainsi qu'au monde du travail.

M. Charron de l'IRD a expliqué que le Comité aviseur devrait travailler sur des dossiers collectifs plutôt que sur des plaintes individuelles. Il a souligné l'importance pour le comité d'être proactif et de faire connaître son mandat aux intervenants de Bell qui conçoivent et mettent au point des services et appareils à l'intention des usagers sourds afin qu'ils développent le réflexe de consulter le comité dès le début des recherches. Cet aspect touche aussi les changements susceptibles d'affecter le service aux usagers sourds et malentendants, tels que le changement de l'indicatif vécu récemment.

Mme Solange Ouellette, représentante de l'*Association des Devenus-sourds et malentendants du Québec* a déploré les multiples changements survenus à la direction du SRB depuis sa création et leurs effets néfastes sur le suivi du comité.

Tous les membres se sont entendus sur la multiple vocation du comité (apprentissage, information, conseil, prévention, avis) et sur l'importance de la bilatéralité du travail, signifiant que le représentant de Bell et les intervenants des associations peuvent jouer un rôle important selon les situations. L'aspect collectif des dossiers à traiter par le comité a aussi fait l'unanimité. Il a même été entendu qu'une plainte n'ayant pas trouvé de solution par les voix régulières pourrait être ramenée au comité pour étude.

Passage à l'indicatif 450

M. Alain Pigeon du SRB a expliqué aux intervenants qu'un inséré au compte concernant le passage à l'indicatif 450 a été envoyé à tous les clients et qu'une importante campagne de publicité est en cours afin d'informer la population. Il a ajouté que depuis le 30 septembre, les appels entre les numéros de l'indicatif 450 et du 514 ne seront plus acheminés directement et qu'un message verbal avisera d'abord de composer l'indicatif régional. M. Denis Charron a réitéré sa demande d'ajouter un message pour ATS à la suite du message verbal.

Les membres du comité ont aussi discuté sur l'affichage du service relais Bell. Mme Dominique Forest, du bureau SRB d'Ottawa effectue actuellement des démarches à ce sujet.

Des délais d'attente plus longs

Solange Ouellette et Yvon Mantha ont souligné que plusieurs membres de la communauté se plaignent du délai d'attente de plus en plus long (de 15 à 20 sonneries avant d'accéder au SRB).

M. Pigeon s'est dit surpris de ce fait puisqu'il n'a lui-même reçu que sept plaintes sur la ligne commentaire au cours du mois de juillet alors que le SRB traitait entre 5 000 et 6 000 appels par jour. Il a de plus indiqué qu'au cours des trois derniers mois, la norme «80 % des appels dans un délai de 20 secondes» n'a été que très légèrement dépassée. Il explique que certains facteurs influencent le délai d'accès:

- les heures de pointe (entre 10 h et 13 h, 15 h et 18 h, 21 h et 23 h)
- le SRB s'est aperçu d'un problème avec le message d'attente. La personne qui reçoit le message est renvoyée à la fin de la file d'attente. C'est ce qui explique le grand nombre de sonneries avant une réponse. Bell préfère laisser sonner plus longtemps et envoyer directement l'appel à un téléphoniste plutôt que de l'envoyer vers le message d'attente qui le remet à chaque fois à la fin de la file. Des corrections sont actuellement en cours afin de pallier à ce problème.
- le responsable du SRB explique que sept appels de plainte concernant le délai d'attente sur 55 000 appels ne justifie pas l'augmentation du nombre de téléphonistes. C'est pourquoi il est important pour les personnes sourdes et malentendantes de téléphoner pour se plaindre.

Ligne commentaire

Les membres du comité ont constaté que les usagers se plaignent à eux plutôt que d'utiliser la ligne commentaire du SRB. Cette ligne permet aux responsables de la SRB de savoir ce qui ne va pas et ce qui doit être amélioré, et non pas à identifier les personnes mécontentes. Tous les appels sont inclus aux statistiques. Le responsable souligne aussi que cette ligne commentaire peut recevoir des appels de félicitations qui seront transmis à la personne concernée.

Lorsqu'un usager téléphone à la ligne commentaire, il est important qu'il donne son nom et son numéro de téléphone. Lorsque l'assistante de service rappelle l'usager, elle lui demandera des informations concernant le jour et l'heure de l'appel, le numéro du téléphoniste (si possible) et les faits précis et détaillés de l'incident.

Il est donc important pour les usagers de d'abord téléphoner à la ligne commentaire SRB pour se plaindre d'un mauvais service, puis de communiquer avec l'un des membres du comité, tel le CQDA, pour indiquer la démarche qu'il a effectuée auprès du SRB.

Ligne commentaire: **1-800-771-6179** ATS, **1-800-331-9948** voix.

Publicité

Les intervenants ont appris que le budget de publicité du SRB était limité et qu'il serait trop coûteux de réimprimer le dépliant produit il y a quelques années ou de produire de petites cartes professionnelles. Il est toutefois possible de reproduire sous forme de dépliant la page WEB du SRB.

Accès 711 via le 1-800-363-6511

Cet élément est encore à l'étude et devrait faire partie d'un point à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.

Rabais interurbains

De nouveaux rabais sont maintenant offerts via le programme *Simplitel*. Ces rabais s'ajoutent au 50 % de rabais sur les interurbains offerts aux utilisateurs d'ATS passant par le SRB (si inscrit chez Bell). Les usagers peuvent s'informer sur ce programme en communiquant avec le centre des services adaptés au **(514) 278-9977** ou **1-800-361-6476** ATS ou **(514) 948-0050** ou **1-800-361-8412** Voix. ■

Association des Sourds du Haut-Richelieu, inc.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1998-1999

Daniel Filion, président

Serge Drouin, vice-président

Nicole Filion, trésorière

Robert Francoeur, secrétaire

Daniel Malenfant, directeur

12 décembre 1998: Party de Noël

30 janvier 1999: Joyeux Verglas

27 février 1999: Partie du sucre



C.P. 201, St-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6Z4 / Tél.: (450) 359-7596

Votre pharmacienne et vous



Marie-Thérèse PÉRES, pharmacienne

Le diabète et vos médicaments (suite)

Ne soyez pas surpris si votre médecin décide de vous prescrire deux sortes de médicaments. Il pourrait vous donner un produit qui force la production de l'insuline avec un produit qui augmente l'effet de l'insuline présente dans le sang. De cette façon, il utilise tous les moyens possibles pour faire travailler cette

insuline qui est nécessaire pour détruire le surplus de sucre que vous avez dans le sang.

Si votre médecin vous a prescrit du *Diamicron*, il vous a prescrit un produit qui est similaire au *Diabète* et au *Glucophage* pris ensemble. Malheureusement, ce produit n'est pas encore couvert par la *Régie de l'assurance maladie du Québec* (RAMQ). La pharmacienne vous a remis du *Diamicron* car il n'y a pas d'autre compagnie qui fabrique ce produit.

Votre prescription indiquait le médicament *Prandase*. Ce nouveau médicament empêche le sucre présent dans la nourriture de pénétrer dans le sang. Par contre, il produit des gaz intestinaux comme effet indésirable.

L'insuline

L'insuline qui est administrée par injection dans un muscle (intra-musculaire) remplace celle que le pancréas ne peut produire. Lorsque l'insuline est administrée en quantité adéquate, et à des heures précises, la quantité de sucre dans le sang est maintenue presque à la normale.

Tous diabétiques qui utilisent l'insuline comme traitement (diabète type I et II) reçoivent deux sortes d'insuline. Une qui a une durée d'action courte, c'est-à-dire qui agit rapidement, mais pas longtemps, et l'autre qui agit moins vite, mais plus longtemps.

La quantité que le diabétique doit recevoir dans une journée est administrée de la façon suivante: les 2/3 de la quantité totale sont injectés le matin et le tiers dans l'après-midi. Cette façon de diviser la quantité d'insuline à recevoir est valable pour une personne qui consomme plus de calories le matin que le soir, et dont les repas sont pris à des heures régulières. Il ne faut donc pas être surpris si votre médecin vous indique de prendre votre insuline d'une autre façon.

Certains diabétiques sont obligés de mélanger leur insuline avant l'injection, d'autres utilisent une insuline déjà mélangée. Voici la liste de quelques préparations d'insuline:

Insuline à courte durée d'action (qui agit rapidement et qui dure six heures)

Novolin ge Toronto	Iletin R et Iletin II r
Humulin R	

Insuline à durée d'action moyenne (agit une heure après l'injection et dure 18 heures)

Novolin ge NPH	Humulin L
Humulin NPH	Novolin ge Lente
Iletin NPH et Iletin II NPH	Iletin L et Iletin II L

Insuline à durée d'action prolongée (agit quatre heures après l'injection et dure 36 heures)

Novolin ge Ultralente	Humulin U
-----------------------	-----------

Insuline prémélangée (agit rapidement et dure de 18 à 24 heures)

Humulin 10/90, 20/80, 30/70, 40/60, 50/50
Novolin ge 10/90, 20/80, 30/70, 40/60, 50/50

La dose d'insuline qu'un diabétique doit prendre est déterminée en unités et c'est la quantité de sucre présent dans le sang qui en détermine le nombre à administrer. ■

Les nouvelles du Centre Alpha-Sourds



Françoise LÉONARD avec la collaboration de Louise BERNIER

Après plusieurs mois de travail acharné, est né le *Kit Alpha-Sourds*, financé par l'*Initiatives fédérales-provinciales conjointes en matière d'alphabétisation* (IFPCA) et le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). Il fut déposé légalement le 1^{er} août 1998.

Ce projet a été réalisé grâce à une grosse équipe de travail composée des quatorze personnes suivantes: Louise Bernier, Martine Deslongchamps, Lucette Desrosiers, Marjolaine Huard, Marie-Josée Lacoste, Réal Laliberté, Nancy Landreville, Françoise Léonard, Lise Monette, Nancy Palumbo, Jeanne d'Arc Paradis-Daigneault, Denise Read, Gilles Read et Martine Vachon. Le projet avait aussi un comité d'encadrement composé de l'*Institut canadien de recherche et formation en surdité*, l'*Institut Nazareth et Louis-Braille*, le *Regroupement des organismes des Sourds du Québec*, le *Centre Alpha-Sourds*, l'*Atelier d'alphabétisation des Sourds du Québec* et le *Centre de la communauté sourde du Montréal Métropolitain*.



À la rentrée d'automne, les animateurs ont commencé à se servir de cet outil pour leurs ateliers après avoir assisté à une séance d'information, les 17 et 18 septembre 1998, offerte par quatre formateurs: Jules Desrosiers, Lucette Desrosiers, Carole Doré et Françoise Léonard. Le but de ces séances était de comprendre les outils et de se familiariser au concept de l'alphabétisation populaire. La connaissance et l'expertise des formateurs furent très appréciées par les quatorze animateurs. Parmi eux se trouvaient des intervenants du *Centre d'alphabétisation d'Ottawa* et de l'*Association des personnes avec problèmes auditifs des Laurentides* (APPAL). Ces deux journées se sont vécues dans une atmosphère très animée grâce à l'intérêt manifesté par les participants présents. Ces derniers ont posé de nombreuses questions et ont pu partager leurs expériences vécues dans le milieu de l'alphabétisation.

Cette formation fut une belle réussite et nous continuerons à travailler et à améliorer la qualité de la présentation afin de mieux répondre aux besoins des animateurs. ■

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue
Richard Lamoureux — Claudette Hogue
Audioprothésistes

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal, (Québec) H2J 2X1

Tél.: (514) 597-2222 ATS / Fax: (514) 597-2357
Près du métro Mont-Royal

DEPUIS 30 ANS À VOTRE SERVICE



L'AQIFLV, toute une équipe!

Un signe des interprètes

Par Anne LEFEBVRE, coordonnatrice intérimaire du comité médias



Me voilà rendue à la fin de mon mandat au sein du conseil d'administration. C'est la dernière fois que j'écris un article. Je tiens personnellement à remercier les collaborateurs(trices) qui m'ont permis de publier les articles. Merci à cette belle équipe!

Le 7 novembre dernier avait lieu l'assemblée générale annuelle. Ceux qui ne renouvellent pas leur mandat à l'AQIFLV seront remplacés par de nouveaux membres. Pour ma part, je

laisse place à la relève. Une période de recrutement a déjà débuté. Chut! c'est un secret. Vous serez informés du nom des nouveaux membres élus dans une prochaine publication.

Le conseil d'administration tient à remercier *Voir Dire* de l'honneur qu'il lui a fait lors du quinzième anniversaire de la revue. Pour nous, il apparaît essentiel de continuer à collaborer avec vous pour diffuser l'information à la communauté sourde. C'est une revue très populaire qui nous permet de nous faire connaître comme association. De plus, c'est une façon de véhiculer l'information, mais aussi d'entretenir des liens chaleureux avec la communauté. Les interprètes apprécient grandement la revue.

Bravo! pour votre excellent travail et pour votre souplesse. Merci à vous pour la place que vous nous accordez. Soyez assurés que nous continueront avec plaisir de faire partie de l'équipe de *Voir Dire*. ■

VOIR DIRE S'défoule

Par Jeanne D'Arc PARADIS



Ce mois-ci, je vous offre quelques petites devinettes:

Quel est le nom de l'aumônier des blessés?

Le père Oxide

Pourquoi les vaches ne courent-elles pas vite?

Parce qu'elles donneraient de la crème fouettée!

Quelle est la pâtisserie la plus ridicule?

La tarte

Quel est l'animal le plus léger?

La palourde (la pas lourde)

Vous avez sûrement lu, tout comme moi, les horreurs concernant la *Curatelle publique*. Le *Mandat d'inaptitude* est une solution pour éviter que de telles horreurs ne vous arrivent. Contactez votre notaire pour en savoir plus. Il en va de votre intérêt.

Avez-vous des commentaires, des suggestions. Contactez la revue *Voir Dire*, on est là pour vous. Bon Noël, chers lecteurs! Je vous retrouve en 1999. ■

Petites

règles de

français

élémentaire

Par Monique THERRIEN, rédactrice

La majuscule dans les titres de ministères et d'organismes gouvernementaux

La majuscule dans les titres de ministères se met habituellement aux mots qui qualifient le ministère - justice, communication, éducation, etc. - et le mot *ministère* garde son sens commun et ne prend pas la majuscule. Nous aurons donc:

- le ministère de la Justice
- le ministère des Communications
- le ministère de la Santé et du Bien-être social (ici, les deux mots qui qualifient le ministère prennent la majuscule: Santé et Bien-être)

À l'intérieur de ces ministères, toutefois, il peut y avoir des entités administratives (direction, service, division, section, etc.) qui sont uniques. Dans ce cas, on utilise la majuscule au premier mot:

- la Société de l'assurance automobile du Québec
- la Régie régionale de la santé et des services sociaux
- la Société des alcools du Québec
- la Sûreté du Québec
- la Bibliothèque nationale
- la Chambre des communes

Les lettres de l'acronyme de l'entité administrative prendront toutefois la majuscule:

- la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)
- la Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSS)
- la Société des alcools du Québec (SAQ)
- la Sûreté du Québec (SQ)

Veillez noter qu'un ouvrage intéressant à consulter et à avoir sous la main en cas de doute est le volume *Le français au bureau*, publié par «Les publications du Québec». C'est un excellent aide-mémoire pour s'y retrouver dans le monde complexe des termes de civilité, de l'usage de la majuscule et des règles de la correspondance au Québec français. Et pour ceux et celles qui veulent aller plus loin dans leur apprentissage, un cahier d'exercices, avec corrigé, est disponible et se rapporte aux éléments contenus dans le volume.

Deux autres ouvrages constituent un plus pour tous ceux qui souhaitent rédiger correctement: *La grammaire pour bien écrire* dans la collection Bescherelle et *La grammaire expliquée* de Marcel Poirier publié aux éditions Beauchemin. *La grammaire expliquée* est un livre simple et clair alors que le *Bescherelle* est un peu moins facile d'accès. Avec chacun de ces deux ouvrages, on peut aussi se procurer un cahier d'exercices avec corrigé. Même les plus habiles en français y découvriront des règles inconnues, oubliées ou transformées à cause de notre proximité avec le monde anglophone. Bonne rédaction! ■



**CENTRE
ALPHA-SOURD**

Pour toutes informations, aux ateliers:

65, de Castelnau ouest, bureau 300
Montréal (Québec) H2R 2W3

Tél.: (514) 278-5334/279-7609 ATS — Fax: (514) 279-5373

AU BUREAU: 5115 Trans Island, bureau 240
Montréal (Québec) H3W 2Z9

Tél.: (514) 484-8341 — Fax: (514) 484-8021

Centre Notre-Dame de Fatima



1948-1998
50 ANS
au service des
personnes sourdes

2 464, boul. Perrot
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7V 8P4

Téléphone: (514) 453-7600 ATS et voix
Télécopieur: (514) 453-7601

Par Luc DORION, directeur des programmes

Le Centre Notre-Dame-de-Fatima inscrit cette année sa campagne de financement sous le signe du 50^e anniversaire de fondation

Le Centre Notre-Dame-de-Fatima est actuellement en pleine campagne de financement. Le Centre est un organisme de bienfaisance qui offre des services d'accueil, d'hébergement et d'animation aux personnes seules. Il oeuvre auprès des Sourds depuis 1948 et célèbre en 1998, son cinquantième anniversaire. Afin de poursuivre ses activités et continuer d'offrir des services uniques au Québec, il a besoin de votre appui financier.

Le Centre organise des camps de vacances pour les personnes sourdes l'été, au cours de la période de Noël ainsi qu'à la relâche scolaire. Il offre également des fins de semaine de répit de septembre à mai. Le Centre permet à plusieurs familles de participer à ces activités grâce à des coûts de séjour établis selon une échelle proportionnelle aux revenus familiaux. La clientèle qui fréquente le Centre est nombreuse, diversifiée et provient souvent de milieux défavorisés. Le Centre accueille des enfants et des adolescents sourds avec ou sans handicap associé, des personnes sourdes-aveugles, des adultes sourds avec handicap intellectuel ainsi que des personnes âgées sourdes. Pendant le séjour chez nous, toutes ces personnes bénéficient d'un site magnifique, de bâtiments et d'équipements de grande qualité. De plus, ils reçoivent un encadrement exceptionnel avec une équipe des plus compétentes.

Le Centre Notre-Dame-de-Fatima est le seul camp de vacances au Québec à offrir des services spécialisés pour les personnes sourdes. L'aide financière extérieure est indispensable pour la continuité de nos services et le maintien de l'accessibilité aux personnes moins favorisées.

Vous trouverez, dans cette revue, une enveloppe qui vous donnera plus d'information, ainsi qu'un coupon-réponse et une enveloppe-retour qui vous permettront de faire votre don, quel qu'il soit. Le Centre Notre-Dame-de-Fatima est une excellente cause pour une clientèle qui a besoin de vous!

Merci de votre générosité.

Plusieurs activités pour le 50^e anniversaire du Centre Notre-Dame-de-Fatima

Tournoi de golf

Le Centre Notre-Dame-de-Fatima tenait son premier tournoi de golf, le 14 septembre dernier, sur le très beau parcours du Club privé de l'Île-Perrot. Le tournoi a accueilli 67 joueurs et servi près de 100 repas. La journée fut magnifique.

Les gagnants de la journée sont: M. Yves Legault avec 77 et Mme Huguette Caron avec 106. À l'année prochaine!



L'Association des Sourds de Beauce Inc.

12480, 1^{re} Avenue Est,
Saint-Georges, Beauce (Québec) G5Y 2E1

Tél. : (418) 227-8950 ATS / Télécopieur: (418) 227-8950

BUREAU OUVERT

Septembre 1998 à Juin 1999 / Vendredi de 13h00 à 16h00

Journée portes ouvertes

Par Jean-Guy BEAULIEU

Photos de Manon CARBONNEAU

Le 27 septembre dernier, le Centre Notre-Dame-de-Fatima ouvrait ses portes toutes grandes pour accueillir près de 150 visiteurs. C'était l'événement *portes ouvertes*, l'une des nombreuses activités du 50^e anniversaire.

Ce sont les membres du Club Plein Geste qui se sont chargés du bénévolat pour cet événement: publicité, vente des billets, animation, contrôle, cuisine, caisse, nettoyage, propreté des lieux. C'est grâce à eux que l'organisation a connu un tel succès. Bravo au président François Ste-Marie et à ses collègues! ■



Bénévoles à la cuisine: Rita Labrecque-Pigeon, Murielle Rail, Lucie Brault et Louise Morisset.



Animation.

Les p'tites nouvelles du répit

Par Steven GRENIER, coordonnateur à la surdité

Suite à l'été que nous avons passé, la saison de répit s'annonçait des plus dynamiques. Depuis septembre, un nouveau concept, basé sur la formation d'une équipe de quatre animateurs motivés et travaillant régulièrement, a été mis en place. Ces animateurs, tous plus compétents les uns que les autres et se complétant à merveille, s'affairent depuis déjà deux mois à créer des activités nouvelles et enrichissantes pour la clientèle du Centre. Les membres de l'équipe se rencontrent régulièrement afin d'élaborer de nouveaux projets tels la fabrication d'une maquette représentant le Centre et la planification du camp neige 1998 qui de tiendra du 26 au 30 décembre prochain. Faites votre réservation le plus tôt possible, car les places sont limitées.

Au plaisir de vous rencontrer très bientôt! ■



Compte rendu du colloque IRD-UQAM: 5 ans de partenariat



Par **Hélène PERREAULT**, collaboration spéciale

Le 11 septembre 1998, à la salle Charles-Cusson de l'*Institut Raymond-Dewar*, avait lieu le colloque *IRD-UQAM: 5 ans de partenariat* où 137 personnes s'étaient données rendez-vous. Des orthophonistes, des enseignants, des intervenants du milieu de la réadaptation, des représentants du MEQ et de l'OPHQ, des personnes sourdes, des chercheurs, des parents, des étudiants, du personnel du milieu hospitalier, bref tous ceux intéressés par le monde de la surdité étaient représentés.

Au programme de cette journée, des conférences brossant un portrait des recherches actuelles effectuées par le *Groupe de recherche sur la LSQ et le français sourd de l'UQAM* et les intervenants de l'IRD.

Voici le résumé des sept conférences de la journée:

Présentation des recherches en partenariat IRD-UQAM - Colette Dubuisson

Le but de cette présentation était de faire un bilan des cinq ans de partenariat entre l'IRD et le *Groupe de recherche sur la LSQ et le français sourd de l'UQAM*. L'exposé était divisé en deux parties. Dans la première, fut présenté un historique du partenariat et on en a rappelé les fondements. On a expliqué les différents projets en cours répartis en trois axes de recherche: a) l'intervention auprès des parents entendants ayant des enfants sourds, b) l'acquisition de la langue signée par les enfants sourds et c) la réadaptation en français écrit pour les adultes sourds. Dans la seconde partie, on a abordé plus précisément la question du partenariat. On a montré comment ce partenariat est organisé au niveau des institutions, des personnes et des moyens.

Rendre le vécu de la surdité et la culture sourde accessibles aux parents entendants - Anne-Marie Parisot et Dominique Machabée

Cette présentation se situait dans le cadre d'une vaste recherche visant à décrire et à comprendre le vécu de la surdité afin de mieux informer les nouveaux parents entendants d'enfant sourd. Pour ce faire, des entrevues ont été menées auprès de différentes personnes vivant ou côtoyant de près la surdité. L'aspect abordé ne concernait uniquement que les données provenant de parents entendants d'enfant sourd. Trois thèmes ont été analysés et ont été présentés ici: le contact avec les intervenants et les professionnels, la communication avec l'enfant et la perception de la communauté sourde par les parents entendants.

Le développement de la localisation dans le temps chez trois enfants sourds utilisateurs de la langue des signes québécoise (LSQ) - Astrid Vercaingne-Ménard et Lynda Lelièvre

La capacité pour l'enfant de se situer dans le temps est d'un intérêt théorique important pour les chercheurs en sciences cognitives. Pour ceux qui s'intéressent à l'acquisition des langues signées, le sujet a d'autant plus d'intérêt que certains chercheurs ont affirmé que les enfants sourds n'ont pas un concept adéquat

du temps. Comparés aux enfants entendants, ils auraient tendance à vivre plus dans le passé que dans le futur (Arnold, 1991). D'autres chercheurs ont soutenu que cette affirmation provenait en partie d'une description linguistique incomplète de la manière d'exprimer la référence temporelle en langue signée (Gregory, 1992; Gregory et Llewellyn-Jones, 1992).

Cette conférence portait sur une étude menée auprès de trois enfants sourds profonds de naissance soumis à des tests de compréhension et de production. Les enfants ont été enregistrés à l'IRD sur bande vidéo par une assistante de recherche sourde alors qu'ils étaient en interaction avec une auxiliaire parentale sourde qu'ils connaissaient, dans un local qui leur était familier. Les enregistrements ont eu lieu trois fois à deux semaines d'intervalle, au printemps 1996, alors que les enfants étaient âgés respectivement de 4 ans 9 mois, 4 ans 10 mois et 4 ans 11 mois, deux fois dix mois plus tard et trois fois au printemps 1997.

Nous avons d'abord testé la localisation intuitive d'un événement à l'intérieur d'une journée comme ayant lieu le matin, l'après-midi ou le soir. Ames (1946) situe cette capacité vers 4 ans et Fraisse (1957) vers 5 ans. Nous avons également testé leur capacité à ordonner des événements dans un ordre chronologique. Les tests comportaient un support matériel, images ou petits objets à manipuler. Une autre série de tests portait plus particulièrement sur la compréhension et la production de structures linguistiques de la LSQ qui expriment des relations de séquentialité ou de simultanéité. Enfin, nous avons testé la capacité des enfants à utiliser certains signes de la LSQ qui impliquent des relations temporelles (souvent, jamais, toujours, etc.).

Ont alors été d'abord décrites les structures linguistiques utilisées par les enfants et par l'animateur adulte pour exprimer les relations temporelles et un état des concepts temporels qui semblent maîtrisés ou non par les enfants a été effectué.

Outils d'évaluation de la LSQ - Renée Rancourt et Anne de la Durantaye

L'évaluation des besoins, des forces et des faiblesses d'un individu constitue le point de départ de toute intervention de réadaptation. Pour évaluer une personne sourde dont la langue première est la LSQ, les orthophonistes ne disposent d'aucun outil conçu en fonction des particularités propres à cette langue. De plus, aucune norme n'est disponible en ce qui concerne l'acquisition de la LSQ. Trois outils d'évaluation élaborés pour pallier à ces lacunes ont été présentés. L'*Outil d'évaluation de la LSQ, morphologie dérivationnelle* est maintenant prêt à être utilisé et teste l'habileté du sujet à émettre et à comprendre un signe dérivé d'un autre signe. Les deux autres outils sont présentement en préparation et touchent, d'une part, l'acquisition de la configuration manuelle des signes (phonologie) et, d'autre part, l'utilisation de l'espace pour l'accord des verbes. Dans cette présentation, il a surtout été question de ces deux outils d'évaluation en préparation.

Comment intervenir auprès du lecteur sourd afin de favoriser l'apprentissage du vocabulaire d'un texte - Joachim Reinwein, Michel Bastien et Hélène Perreault

L'expérimentation décrite dans cette communication visait à évaluer l'efficacité de deux interventions pédagogiques en lecture pour favoriser l'apprentissage du vocabulaire d'un texte auprès de lecteurs sourds. La première intervention consistait à paraphraser le vocabulaire en français, et la deuxième, à expliquer ce même vocabulaire en LSQ. Une condition contrôle, sans intervention,



CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ SOURDE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
65 ouest, de Castelnau, bureau 300, Montréal, Qc H2R 2W3 Tél.: (514) 279-7609 (secrétaire) ATS

Le Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM) offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème quelconque.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1998-99

Présidente: **Lucette Desrosiers** Trésorier: **André Lauzon**
Vice-présidente: **Jeanne d'Arc** Administratrice: **Chantal Jarry**
Paradis-Daigneault Directeur général: **Gilles Read**
Secrétaire: **Françoise Léonard** UN ORGANISME FINANÇÉ PAR



COTISATION ANNUELLE

	1 an	ou	3 ans
Membre individuel	10.00 \$		28.00 \$
Couples	18.00 \$		50.00 \$
Membre de soutien	20.00 \$		55.00 \$
Étudiant(e) avec carte	5.00 \$		---
Âge d'or individuel (55 ans)	5.00 \$		15.00 \$

servait de point de comparaison externe. Comme outil de mesure, nous avons utilisé une technique d'autoprésentation par segment (APS) appelée Zigzag. Cette technique, qui permet d'obtenir des scores de réussite et des temps de lecture, a été utilisée comme prétest et post-test, c'est-à-dire avant et après l'intervention pédagogique. Les différences entre prétest et post-test ont servi d'indices d'amélioration des lecteurs sourds.

Dans la communication, l'accent fut mis sur les éléments suivants:

- la nature des deux interventions pédagogiques (en français, en LSQ);
- les résultats obtenus et leur portée pour la recherche et les interventions pédagogiques à venir;
- la technique APS utilisée (comme outil d'évaluation, mais aussi d'apprentissage).

Production écrite: contexte, déclencheur et outils - Linda Lajeunesse et Hélène Perreault

Dans cette communication fut présentés les résultats d'une expérimentation qui visait à évaluer l'efficacité d'un mode d'intervention globale en écriture. Dans un contexte bilingue, seize sujets furent outillés en vue de leur faire rédiger six textes. On leur a expliqué et fourni deux ouvrages de référence, un dictionnaire et un livre de conjugaison. On leur a proposé des déclencheurs en langue des signes québécoise avant chacune des rédactions afin de stimuler leur production écrite. Chacun des participants a utilisé le matériel mis à sa disposition. Les textes produits ont été corrigés et une analyse de cette correction a permis de distinguer les éléments grammaticaux plus forts des éléments grammaticaux plus faibles de la production écrite des participants. On a aussi procédé à une analyse des habitudes de consultation des deux ouvrages de référence (multidictionnaire et Bescherelle) par les sujets lors des rédactions. Les résultats mettent en évidence les éléments de la grammaire du français écrit qui posent le plus de problèmes pour les participants et montrent l'importance de bien préparer les scripteurs à utiliser des ouvrages de consultation pertinents.

De la LSQ au français: l'apprentissage par l'exemple - Robert Papen, Colette Dubuisson, Chantal Harvey et Sonia Dubé

Le but est de présenter un environnement multimédia ayant pour objectif d'aider les adultes sourds à améliorer leur performance dans l'écriture de textes narratifs simples en français. L'exposé fut divisé en trois parties. Dans la première fut présentée le cadre théorique dans lequel le matériel a été développé. Furent abordées, en particulier, les spécificités de l'apprentissage par l'exemple et l'importance du transfert dans l'apprentissage d'une langue seconde. Furent justifiés le thème choisi ainsi que l'utilisation de l'ordinateur. Dans la seconde partie fut décrit l'environnement multimédia dans son ensemble. Dans la troisième partie, fut décrite de façon plus détaillée la démarche d'élaboration du premier module informatisé.

À la suite des conférences, la vidéocassette accompagnant le livre *Lecture, écriture et surdité* a été lancée. Cette vidéocassette présente en LSQ le contenu de la préface du livre et des remerciements, en plus d'un résumé de chacun des 14 chapitres.

Le livre *Lecture, écriture et surdité* est publié aux Éditions Logiques. La vidéocassette est disponible au Service de l'audiovisuel de l'UQAM au coût de 15 \$. L'outil d'évaluation de la LSQ *Morphologie dérivationnelle* est disponible à l'accueil de l'IRD. Pour plus d'information, n'hésitez pas à visiter le site du *Groupe de recherche sur la LSQ et le français sourd de l'UQAM* au www.unites.uqam.ca/surdite. ■

Petites suggestions pour les personnes âgées qui sont hospitalisées

Souvent, les personnes âgées, qui doivent faire face à un traitement médical, doivent en même temps «initier» l'équipe médicale au travail avec une personne sourde ou malentendante.

À l'hôpital, j'ai eu la surprise de recevoir une facture téléphonique pour un téléphone que je ne pouvais pas utiliser. Après avoir fait valoir mes droits, on m'a crédité la facture. La fois suivante, j'ai apporté mon propre téléphone quoi qu'il devienne parfois difficile d'être retracé dans l'hôpital lorsqu'on vous change de chambre à tout moment.

Une technologie merveilleuse est le sous-titrage. L'année dernière, le personnel de l'hôpital m'a répondu qu'il ne savait pas ce dont je parlais lorsque j'ai demandé un téléviseur muni d'une puce de sous-titrage. J'ai donc dû regarder les émissions sportives tout au long de mon séjour. Peut-être que si nous faisons plus connaître nos besoins, les hôpitaux mettraient quelques appareils adaptés à notre disposition.

Une autre fois, je dormais lorsque je fus réveillé par le faisceau d'une lampe de poche. J'ai réussi à mettre mes appareils auditifs pour me faire dire par les deux infirmières: «C'est correct, on voulait seulement savoir si tout allait bien». Suite à cet événement, j'ai appris à dormir avec une prothèse. Ce n'est pas la meilleure solution, mais ça fonctionne. Et le jour, je laisse reposer l'oreille qui est restée «de garde» toute la nuit.

Nous pouvons parfois nuire au travail du personnel infirmier parce que nous ne comprenons pas les consignes qu'il nous donne lorsqu'il change les lits. Notre handicap est invisible. Il revient à nous de le faire connaître. J'aime mieux que les gens sachent que j'entends mal plutôt qu'ils croient que je suis stupide. Désormais, à chaque fois que je suis hospitalisé, je prépare une affiche que je colle au pied de mon lit et qui dit: «Avec mes prothèses auditives je suis malentendant, sans mes prothèses je suis sourd». En plus d'indiquer clairement les choses, cette affiche mène souvent à une conversation sur la surdité.

— traduction libre de *Bold suggestion for seniors* de Bill Erz, tiré de la revue *Vibes*, juillet 1998, page 26 ■

Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)

Par Guy FREDETTE, secrétaire

Depuis septembre, c'est tranquille au Club. Mais le 6 décembre prochain, le Club tiendra sa fête de Noël pour les enfants au local du CLSM. Le 12 décembre, le *Comité de l'âge d'or* organise un souper de Noël en collaboration avec notre Club. Le 13 décembre, les membres du Club rendront visite aux résidents âgés sourds du Manoir Cartierville lors d'une fête de Noël.

En janvier prochain, le Club organisera un festival d'hiver et prévoit aussi organiser une partie de pêche blanche. ■



**CLINIQUE
DENTAIRE**

Dr Rosa De Frutos

CHIRURGIENS DENTISTES depuis 14 ans
Salle de stérilisation ouverte au public

1480 est, Bélanger, bureau 102, Montréal, Qc H2G 1A7

Tél.: (514) 721-2417 (ATS) / Télécopieur: (514) 721-2416



Association des Sourds de Victoriaville inc.

C.P. 844, Victoriaville, Qc G6P 7W7

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1998-1999

Jocelyn Lambert, président
Arthur Drouin, vice-président
Juliette Drouin, secrétaire

Pierrette Groulx, trésorière
Jean-Claude Simoneau, directeur
Clément Constant, directeur

Claude St-Cyr, directeur
Andrée Brochu, directrice
Maryse Dorion, directrice



Nouvelles du CLSM

Par Guy FREDETTE, secrétaire

Le CLSM est déménagé dans l'ancien local des loisirs *Tambour battant* au 8146 de la rue Drolet à Montréal. Les activités ont repris comme à l'habitude, mais dans un local plus grand qui permet aux équipes de hockey cosom de pratiquer leur sport sur place plutôt que le faire au gymnase de la polyvalente *Lucien-Pagé*. Le jeudi soir, c'est place aux garçons alors que le mercredi les équipes sont mixtes. La ligue de jeu de poche et celle du baseball sont aussi actives.

Le Centre a finalement reçu son permis d'occupation et obtenu son permis d'alcool et a donc pu commencer ses activités. ■



L'entrée principale du nouveau local du CLSM situé au sous-sol de l'église *Saint-Vincent-Ferrier* au 8146 de la rue Drolet à Montréal.



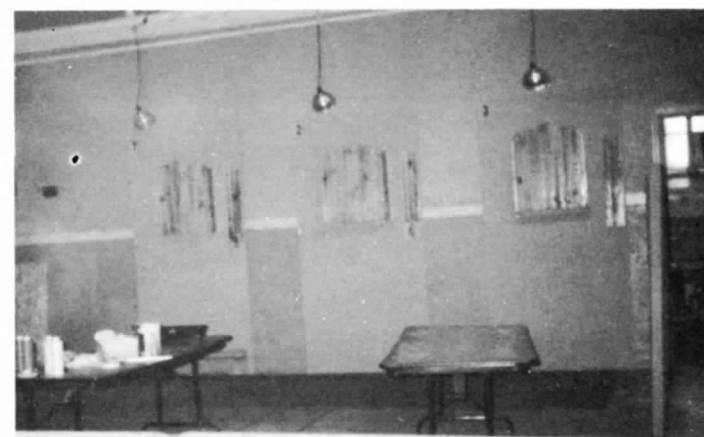
La nouvelle salle de réunion qui peut être réservée simplement en s'adressant au secrétariat.



La table de billard et l'horloge Molson. On se souviendra qu'il y a 22 ans, Roland Fréchette, représentant de la Brasserie Molson en faisait don au Centre lors de l'ouverture officielle du local de la rue Saint-Denis.



Voici la petite cuisine qui servira de casse-croûte et de lieu de préparation pour les repas qui seront servis à l'occasion des Fêtes.



Le mardi soir, c'est la ligue de dards qui se pratique. On remarque sur la photo, les bandes pour le hockey cosom.



CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

Pêche sur la glace – Journée-spaghetti – Vente des gâteaux aux fruits – Des lapins de chocolat
Épluchette de blé d'inde – Visite au Manoir Cartierville – Souper «Cochon braisé», etc.

CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)
B.P. 114, Succursale «R»
Montréal (Québec) H2S 3K6

LION ANDRÉ WEIR
Président 1998-1999

Guy FREDETTE
Secrétaire
Tél.: (514) 598-5748 ATS/FAX

(suite et fin)

Nouvelles de l'âge d'or du CLSM

Par **Carmen GRISÉ**, collaboration spéciale

Bonjour chers amis et amies,

Déjà l'automne tire à sa fin et l'hiver est à nos portes. Qui dit automne, dit reprise des activités. Toutes les activités ont donc repris suite à la fête du Travail.

Voici quelques nouvelles des activités estivales de l'âge d'or.

D'abord, au mois de mai, c'était la fête des Mères et c'est Thérèse Moreau qui fut couronnée Reine des Mères. Toutes nos félicitations!

Ensuite, il y a eu l'élection du conseil d'administration de l'âge d'or. Les élus sont: Marie-Emma Montbleau, présidente, Monique Allard, vice-présidente, Carmen Grisé, secrétaire, Estelle Gravelle, trésorière, Suzanne Trudel, assistante-trésorière, et Carmen Plante, responsable des activités.



Le 6 juin 1998, nous fêtons le cinquantième anniversaire de mariage de Madame Lucienne Simard et Monsieur Réjean Brisebois. Beaucoup de bonheur à cet heureux couple!



Le 21 juin dernier, était célébré le 65^e anniversaire de naissance de Monique Allard. La surprise fut grande pour elle puisqu'elle ne s'y attendait pas. Les organisateurs de cette fête furent Paul Asselin, Robert Longtin, Suzanne Lefebvre et Madeleine Ste-Croix.

Notre joie fut assombrie par le décès du président de notre club d'âge d'or. En effet, Benoît Galipeau est décédé le 21 juillet dernier, à l'âge de 76 ans après une courte maladie.

Nous vous invitons tous à venir nous rencontrer le mardi dans nos nouveaux locaux de la rue Drolet.

Bienvenue aux membres et aux non-membres. ■



Thérèse Moreau fut couronnée Reine des Mères le 9 mai 1998.

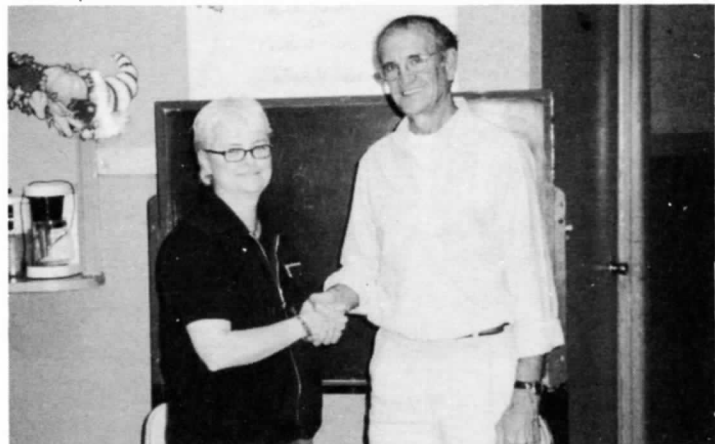


Photo prise lors de la Fête des mères. On y reconnaît Benoît Galipeau, décédé le 21 juillet dernier, Marie-Emma Montbleau, Estelle Gravelle, Carmen Grisé, Carmen Plante, Monique Allard et Réjean Brisebois.

Entente historique pour la Saint-Valentin

Par **André CHEVALIER**, CAE

Le 25 octobre dernier, au local du CLSM, se signait une entente historique entre Guy Leboeuf, président du *Club abbé de l'Épée* et Christiane Ste-Marie, présidente du CLSM concernant l'organisation conjointe de la *Soirée de la Saint-Valentin* du 13 février prochain.



Il est à noter que le CAE et le CLSM n'étaient pas en bons termes depuis vingt-cinq ans! Cette entente obligera tous et chacun à mettre en veilleuse leurs vieilles querelles.

Espérons que cela marquera le début de belles collaborations futures. ■

Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.



Fondé en 1901 - Incorporé en 1965
LOISIRS - SPORTS - CULTURE

8146, rue Drolet, Montréal, Qc H2P 2H5
ATS: (514) 387-1263 (pour les membres)

ATS: (514) 385-6795 (pour le bureau des officiers)

FAX: (514) 271-3577 / SRB: 1-800-855-0511



Nouvelles de l'Association des Sourds de Québec

Par Claude MOREAU, collaboration spéciale

Photographie: C.L. POIRIER

Camping et plage Nirvana (31 juillet, 1^{er} et 2 août 1998)

Pour le camping de cette année, nous avons choisi un nouveau site à Robertsonville près de Thetford Mines. Attirées par la curiosité, 205 personnes se sont rendues sur les lieux. Ainsi, 125 personnes ont dégusté un bon spaghetti préparé et servi par les trois dames propriétaires du camping. Les deux organisateurs, Richard Dagneault et Jocelyn Kelly, assistés de Claude Moreau, Claire-Lyne Poirier, Normand Larrivée, Micheline Fiset et Daniel Gagnon, ont organisé les jeux et le déroulement général de la fin de semaine. Samedi après-midi, une forte compétition entre les équipes Bleu, Vert et Rouge a donné lieu à une chaude lutte. L'équipe Bleu a gagné deux points contre la Rouge (1) et la Vert (0).



De nombreux prix de présence furent distribués aux enfants: Ian Leblanc, fils de Nicole Trottier s'est mérité un grand pneumatique, Jessica Kelly, une fontaine d'arrosage et une glacière sac-repas, Vicki Simoneau, des objets pneumatiques et une dernière fillette, des billots d'eau. Quant aux adultes: Denise Brisson s'est méritée une petite glacière pour le lunch, Maude Lessard, Francine Constantineau et Michel Goulet, un briquet pour barbecue, Johanne Drouin, deux briquets pour barbecue et un sac Thermos, Lise Côté, une grille de barbecue, Christiane Ste-Marie, un sac à dos, une jeune fille de Montréal, un matelas pneumatique, Annie Beaulieu, un ensemble de glacière et Jacques Riverin, un sac-ceinture.



Dimanche après-midi, Ghislain Normandin a remporté, au tournoi de pêche à la ligne, les prix de 10 \$ du plus petit et du plus gros poisson. Quant à Yann Lehoux, il a attrapé le premier poisson du tournoi, ce qui lui a valu 10 \$.

Félicitations aux gagnants et grand merci aux bénévoles pour leur bon travail. Merci aussi aux nombreux participants. Ce fut un succès grâce à vous tous. Suite à différents commentaires, nous prévoyons choisir un autre site de camping l'an prochain. ■

Randonnée de l'APADOR

Par André CHEVALIER

L'APADOR est un organisme pour les personnes âgées. Le 7 octobre dernier, un groupe de personnes sourdes, membres de l'APADOR, participait à une randonnée à l'île de la Visitation. Vous remarquerez nos vaillants marcheurs sur les photos ci-jointes. ■



Nouvelles de l'Association des Sourds de la Mauricie

Par Annette GINGRAS, secrétaire

Il me fait plaisir de vous présenter les nouveaux membres du conseil d'administration pour l'année 1998-1999:

Suzanne Rivard,
Jean-Marie Mélançon,
Annette Gingras,
Dionis Magny,
Richard Gingras,
Raoul Poirier,
Micheline Levasseur,
Réjeanne Magny,

présidente
vice-président
secrétaire
trésorier
administrateur
administrateur
directrice
directrice ■



Pour l'amour de la santé
le secret de la santé naturelle

Marie-Hélène Boulanger

Naturopathe • Iridologue (avec photo)
Bilan vital • Irrigation colonique
Bougie Aury • Info-santé naturelle

1080 Grande Allée, C.P. 60114
Boisbriand, Québec J7G 3G4
(450) 971-0687 ATS*

1455, rue Lorraine,
Charlesbourg, Québec G1G 2K8
(418) 622-5416 ATS*

(514) 599-8675 PAGET

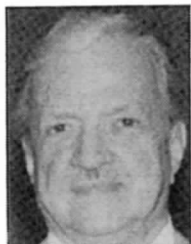
*par l'entremise du Service Relais Bell, 1 800 855-0511 pour les entendants

Décès

Au Lac Saint-Jean, le 25 août 1998, décédait Normand Roy à l'âge de 60 ans. Il laisse dans le deuil sa sœur Aline Roy.

Au Manoir Cartierville, le 28 août 1998, décédait Léa Sabourin à l'âge de 65 ans.

À Québec, au CHSLD Christ-Roi, le 30 août 1998, décédait Robert Hébert à l'âge de 80 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Yolande Lusignan-Hébert.



À Boucherville, le 31 août 1998, décédait la mère de Lucie Trépanier, à l'âge de 84 ans.

À Saint-Nazaire, le 13 septembre 1998, décédait Jean-Paul Bouchard à l'âge de 61 ans. Il laisse dans le deuil sa nièce Marie-Claude Pilote.

À Chandler, en Gaspésie, le 18 septembre 1998, décédait Yvonne Huard. Elle laisse dans le deuil seize enfants dont trois sœurs sourdes, Linda, Liliane et Marjolaine.

Le 20 septembre 1998, décédait Réal Crête à l'âge de 71 ans. Il laisse dans le deuil sa sœur Lucille Crête.

À Montréal, le 21 septembre 1998, décédait la mère d'André Bernier à l'âge de 74 ans.

À Montréal, le 21 septembre 1998, décédait Lucette Bernier à l'âge de 74 ans, épouse de Marcel Bernier. Elle laisse dans le deuil son fils unique André.

Au Centre hospitalier de Jonquière, le 24 septembre 1998, décédait Jean-Paul Lalancette à l'âge de 73 ans et onze mois. Il laisse dans le deuil sa fille Ginette Lalancette.

Au Manoir Cartierville, le 27 septembre 1998, décédait Annette Bélanger-Picotte à l'âge de 85 ans.

À l'Hôpital de Jonquière, le 27 septembre 1998, décédait Édouard Boivin, à l'âge de 80 ans et 9 mois. Il laisse dans le deuil son fils Daniel Boivin.

Au Centre de santé des Nord-Côtières des Escoumins, le 30 septembre 1998, décédait Yvonne Boulianne-Gagnon à l'âge de 91 ans. Elle laisse dans le deuil sa fille Viviane Gagnon et son gendre Pierre Caillé.

Nos sincères condoléances!

Naissance et baptême

À Montréal-Nord, Claudie est née le 30 août 1998, troisième enfant de Sophie Brière et de Pierre Guadagno. Elle a été baptisée le 18 octobre 1998.

Félicitations aux heureux parents!

Mariages

À Sherbrooke, le 29 août 1998, Josée Dupont épousait Yves Quintal devant le père Paul Leboeuf qui a béni cette union.

Félicitations aux nouveaux époux!

25^e anniversaire de mariage

Félicitations à Rachel St-Denis et à André Gauthier qui ont célébré leur vingt-cinq ans de mariage le 12 septembre 1998.

Félicitations à Fernande Lavoie et à Marcel Larouche de Saint-Hyacinthe qui ont célébré leurs vingt-cinq ans de mariage le 10 octobre 1998.

Célébrations du temps des Fêtes à la chapelle de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, 3700 rue Berri.

Messes de Noël et du jour de l'An pour les Sourds

24 décembre: messe à 19 h 30, pas de messe le 25 décembre.

31 décembre: veillée du jour de l'An à 19 h 30, pas de messe le 1^{er} janvier

Venez nombreux et bienvenue à tous! ■

PLEIN GESTE

Parc régional des Hautes-Gorges de la rivière Malbaie

Par Manon CARBONNEAU

La fin de semaine de la fête du Travail, *Plein Geste* était au parc régional des *Hautes-Gorges de la rivière Malbaie*. Tout ce beau monde que l'on aperçoit sur la photo a réussi l'ascension du mont des Érables. C'était tout un défi! Hein Richard? Bravo à tout le monde et merci pour votre bonne humeur. Ce fut une fin de semaine inoubliable. ■



Debout en haut, Benoît Stoycheff. Premier rang assis: Sylvain, Pamela Witcher, Patrick Boudreau, Tony Stoycheff, Marcelin Ste-Marie, Jocelyne Desroches, Patrick Lacasse. Deuxième rang, debout: François Ducasse, Lucie Brault, Richard Stoycheff, Johanne Cloutier, Benoît Landry, Michel Dussault, France Cordeau, Alice Dulude, Manon Carbonneau. Dernier rang assis: François Ste-Marie. Mais où est passé Éric Morel? On ne voit que son chapeau! Il est sûrement tombé dans le trou en dessous!



Plein geste en escalade

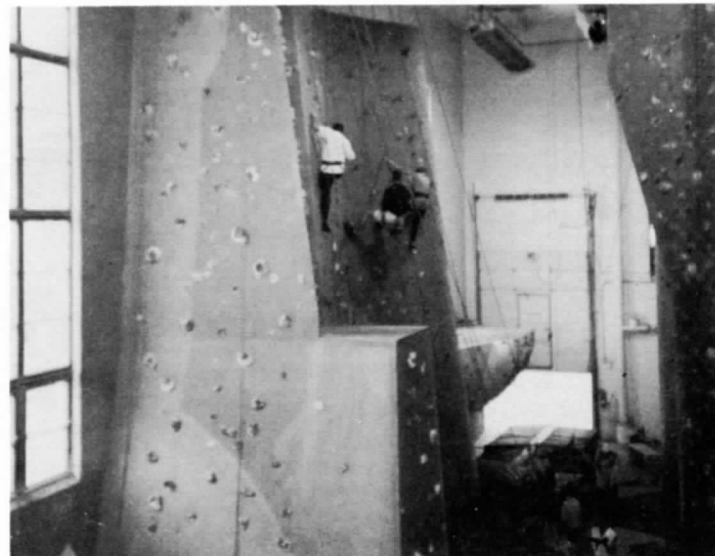
Par Guylaine BOUCHER

Le 19 septembre dernier, le club *Plein Geste* organisait une activité d'initiation à l'escalade intérieure. Une vingtaine de braves jeunes sourds et trois interprètes bénévoles se sont rencontrés, rue Dickson à Montréal, afin de tenter l'aventure.

Après plusieurs heures d'explications théoriques et pratiques, ils ont obtenu une attestation d'escalade, ce qui leur permettra d'utiliser certains sites québécois.

Observez, ci-contre, nos «araignées» en action.

Un gros merci à Chantal Jarry pour l'organisation de cette belle activité. ■





Un 30^e anniversaire bien réussi!

Par **Alain TURPIN**, secrétaire de l'AGSQ

Il y avait belle lurette que l'on n'avait pas vu autant de participants au tournoi annuel de l'AGSQ. Cinquante-cinq personnes sont venues à cette journée bien réussie tenue au club de golf *Le Cardinal* à Ste-Dorothée de Laval.

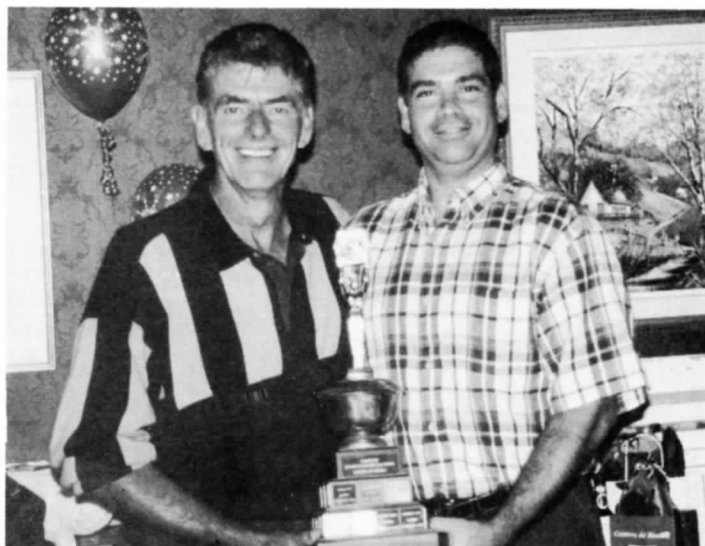
En soirée, l'AGSQ a rendu hommage aux *fans* de golf qui en étaient à leur 25^e participation ou plus. Ce sont Gilles Babin, Marcel Bazinet, Gilles Boucher, Sylvain Brault, André Demers, Jacques Giguère, Pierre Gonthier, Gérard Labrecque, André Leboeuf, Jean-Louis Leboeuf, Bernard LeSiège, Pierre LeSiège, Ange-Albert Thibert et Yves Turbide qui ont été les plus fidèles au rendez-vous. Il y a eu tirage d'un magnifique sac de golf pour ces vaillants golfeurs et c'est Bernard LeSiège qui en a été l'heureux gagnant.

Spécialement pour l'occasion, tous les participants ont participé au tirage d'un magnifique barbecue extérieur. Éric Trahan, qui côté compétition a remporté dans la classe *B*, a été le grand chanceux qui pourra cuire de délicieux hot-dogs, hamburgers et steaks sur son nouveau barbecue au cours de la prochaine saison estivale.

Le comité organisateur, dont je fais partie, avait désigné un candidat pour le trophée *Meilleur esprit sportif* au début de la soirée jusqu'à ce qu'on annonce qu'il y avait eu changement. En effet, je fus l'homme le plus surpris lorsque le président, Sylvain Brault, expliqua à l'auditoire que j'en étais le récipiendaire. Je fus surpris et heureux d'accepter cet honneur et, à l'avenir, je travaillerai toujours pour le bien de l'AGSQ.

Pour ce qui est de la compétition de golf, ce sont Pierre LeSiège, Réjean Nadeau, Éric Trahan et Sylvain Goyer qui ont remporté dans leur catégorie respective.

Nous nous retrouverons l'année prochaine, probablement au club de golf *Le domaine de Rouville* à Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville. Un gros merci à tous les commanditaires pour la réussite de ce 30^e anniversaire.



Meilleur pointage brut: Pierre LeSiège, 81.



Alain Turpin, à droite, a reçu le trophée du meilleur esprit sportif des mains de Sylvain Brault que l'on aperçoit à gauche.



Réjean Nadeau, champion dans la classe A.



Éric Trahan, champion dans la classe B.



Sylvain Goyer, champion dans la classe C.

Association des Sourds de Québec inc.

765, Boul. Charest Est, Québec, Qc G1K 3J6
Tél.: 1-418-640-9258 / Fax: 1-418-640-5270

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1998-1999

Claude Moreau, *président*
Richard Dagneault, *vice-président*
Normand Larivée, *secrétaire*
Roger Duchesne, *trésorier*

Directeurs: Lucien Genest, Nicole Racine, Micheline Fiset,
Hélène Guay, Gérard Lapointe



35^e anniversaire de fondation de l'A.S.Q.

le 22 mai 1999
Château Frontenac
Grand Bal

COMITÉ D'ORGANISATION

Richard Dagneault, *président*
Manon Brière
Brenda Lebel
Paula Richard

Lisa Kelly
Bruno Villeneuve
Denis Pouliot
Jocelyn Kelly

(suite et fin)



L'AGSQ a rendu hommage aux vrais «fans» de golf, soit ceux qui ont participé à plus de vingt-cinq tournois. Seuls treize joueurs ont persévéré dans ce sens. Suite à un tirage, Bernard LeSiège, que l'on voit au centre, s'est mérité un sac de golf. Il est entouré d'Huguette Caron et du présentateur, Alain Turpin.

30^e Tournoi de l'AGSQ - Club de golf Le Cardinal 12 septembre 1998

Champions - Édition 1997

	Classe	Pointage	Handicap	Net
LESIEGE, Pierre	Brut	81	8	73
NADEAU, Réjean	A	93	18	75
THAHAN, Eric	B	102	32	70
GOYER Sylvain	C	99	37	62

Résultats nets cumulatifs A-B-C

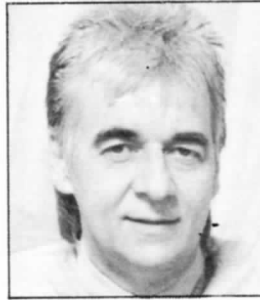
	Classe	Pointage	Handicap	Net
4. GUINDON, Éric	C	117	48	69
5. BOUCHER, Gilles	C	112	37	75
BRAULT, Sylvain	A	91	12	79
BERUBÉ, Pierre	A	96	17	79
MALTAIS, Rémi	B	106	27	79
LORRAIN, Benoît	B	102	23	79
10. FORGUES, Daniel	A	102	22	80
11. GUERARD, Raymond	A	101	20	81
12. THIBERT, Ange-Albert	B	106	24	82
13. TURGEON, Marquis	B	110	27	83
LESIEGE, Dominic	B	108	25	83
15. OUELLET, Lionel	B	111	27	84
PALMER, Raymond	A	104	20	84
17. GIGUÈRE, Jacques	B	111	26	85
LANDREVILLE, Benoît	C	114	29	85
GONTHIER, Pierre	B	109	24	85
20. BRAULT, Marcel	C	118	32	86
SANSCARTIER, Denis	A	107	21	86
22. CHEVRIER, Guy	C	127	39	88
23. TURBIDE, Yves	A	108	19	89
24. BABIN, Gilles	C	120	29	91
CARON, Huguette	A	113	22	91
26. LEFEBVRE, Monique	B	119	27	92
DERIGER, Christian	C	139	47	92
TURPIN, Alain	A	95	3	92
29. LESIEGE, Bernard	B	120	26	94
CADIEUX, Alain	B	117	23	94
LAFOSSÉ-Marin, Julien	C	140	46	94
32. LAROSE, Claude	C	130	35	95
33. BAZINET, Marcel	C	133	33	100

Résultats Par 3

	Pointage	Putts
1. GINGRAS, Ginette	73	31
2. TURBIDE, Lise	82	34
3. GRENIER, Jean-Daniel	85	33
4. BINETTE, Geneviève	86	31
5. BÉNARD, Élise	93	34
6. PLAMONDON, Julie	95	40
7. CARDONNE, Joëlle	98	48
8. GAUTHIER, Denise	100	37
9. BOUCHER, Guylaine	100	45
10. DE ROY, Line	101	42
11. JUTEAU, Gisèle	104	41
12. GIGUÈRE, Lina	105	40
13. LESIEGE, Thérèse	108	39
14. LACHAPPELLE, Marie-Pierre	111	40
15. FOURNIER, Isabelle	114	43
16. LANDRY, France	129	43

CONCENTREZ SUR UNE IDÉE

Jacques DUFRESNE



Réformez votre vie

Votre avenir peut être merveilleux

Arrêtez de gaspiller votre énergie en conservant de vieilles rancunes et en répétant de vieux reproches. Cette manière de faire ouvre une fosse où ce que vous y trouvez n'est qu'un vieux squelette. Concentrez plutôt votre attention sur les bonnes choses de la vie et sachez que l'avenir peut être merveilleux si vous avez

conscience que l'équilibre de vos pensées actuelles va se développer et vous permettre de recueillir des connaissances et de bien savoir ce qui se passe et ce que vous faites de manière consciente en matière de santé, de bonheur, d'abondance et de paix de l'esprit.

Oubliez le passé et ne revenez jamais sur une mauvaise expérience ou un trouble ancien. Si vous conservez fidèlement cette manière de faire, vous changerez vos pensées et vous serez dans la bonne position pour changer votre vie.

Comment une présentatrice reçut la confirmation de la qualité de sa conscience

Une amie sourde me disait: «J'ai peur de ne pas être à la hauteur. Je vais craquer lors de la présentation. Je ne saurai pas dire mon texte.» Elle possédait une imagination débordante et elle se trompait.

Je lui expliquai: «Tu es ta moralité, ta réalité. C'est toi qui commande ton esprit et ton corps et ils doivent t'obéir. Tu possèdes le pouvoir spirituel pour ordonner à tes pensées de se concentrer sur tes objectifs.»

Il ne lui suffisait que cela pour déterminer sa propre valeur et pour s'attacher à sa nouvelle vision positive d'elle-même. ■

Si vous n'êtes pas satisfaits du SRB, téléphonez à la ligne de commentaires

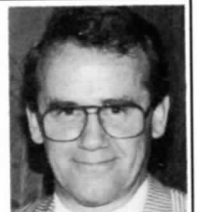
Il est très important de faire part de vos commentaires ou remarques ou de déposer une plainte sur la ligne de commentaires du *Service de relais Bell*. Suite à votre appel, un responsable communiquera avec vous dans les plus brefs délais. Le numéro pour rejoindre la ligne de commentaires du SRB est le **1-800-771-6179** et il est accessible aux usagers vingt-quatre heures par jour, sept jours par semaine. *Faites parvenir le texte imprimé de votre conversation au CQDA qui vérifiera auprès du SRB s'il a bien été reçu.*

N'attendez pas au lendemain, à la moindre plainte ou insatisfaction, téléphonez. Chaque petit geste de pression peut mener loin... Réagissez!

Yvon MANTHA, CQDA ■



Margarita
Dynasty



Besoin de vacances!

Margarita Dynasty Hôtel

(5 étoiles) au Vénézuéla

Avion - hôtel - déjeuner

Prix spécial - guide sourd

5% de rabais sur le coût de l'avion

Information: P. Asselin (514) 956-0668 ats ou

A. Vézina (514) 323-0467 fax



Le **Service de relais Bell...** vous connaissez ?

Bell
s'efforce
d'aider les
gens à
communiquer
avec *facilité* et
imagination
afin qu'ils
puissent
se réaliser,
grandir et
prosperer.

Dans le but d'offrir, en tout temps, un service téléphonique accessible aux personnes vivant avec une déficience auditive, Bell Canada met à leur disposition le Service de relais Bell (SRB).

À l'aide d'un téléphoniste du SRB, une communication peut-être établie entre une personne entendant et un interlocuteur disposant d'un ATS (appareil de télécommunication pour les sourds).

Informez-vous au :

Personnes sourdes 711

Personnes entendant 1 800 855-0511

ou dirigez-vous à un de nos magasins *Téléboutique*^{MC} Bell.

